

# SAGE




**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU  
MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023 A 9 HEURES  
A MARAUSSAN- SALLE ESPRIT GARE**

**Ordre du Jour :**

**Accueil de Jacques LUCBEREILH, nouveau Sous-Préfet de Béziers**

- **Information n°1** : présentation des grands enjeux du SAGE Orb Libron
- **Information n°2** : Point sur la sécheresse 2022-2023
- **Rapport n°1** : Validation du compte rendu de la CLE du 23 mars 2023
- **Rapport n°2** : Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations Orb Libron 2024-2029 : fiches d'action/évaluation environnementale/modalités de consultation du grand public

	<p><b>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</b></p> <p><b>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 8 NOVEMBRE 2023</b></p>
---	--

RAPPORT N° :	1
OBJET :	VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA CLE DU 23 MARS 2023

Vous trouverez annexé au présent rapport le compte rendu de la CLE du 23 mars 2023.  
Si ce document n'appelle pas de remarques de votre part, il vous est proposé de le valider.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 26 Octobre 2023

**Le Président de la Commission  
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**




**Serge PESCE**



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU  
DU SAGE ORB LIBRON  
SEANCE DU 23 MARS 2023**

**L'an deux mille Vingt-trois, le 23 mars.**

La Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron, dument convoquée à Béziers, sous la présidence de Monsieur Serge Pesce.

**Nombre de membre de la CLE : 54**

**Date de convocation : 14 Mars 2023**

MEMBRES	PRESENT	COLLEGE	MEMBRES	PRESENT	COLLEGE
MAX ALLIES	*	ELU	JULIEN MADALE	*	ELU
RENE MORENO		ELU	PIERRE POLARD	*	ELU
MYRIAM GAYRAUD	*	ELU	GILLES THERON	*	ELU
MARIE-PIERRE PONS	*	ELU	GWENDOLINE CHAUDOIR	*	ELU
PHILIPPE VIDAL	*	ELU	SERGE CASTAN	*	ELU
SEVERINE SAUR		ELU	SOPHIE NOGUES	*	USAGERS
YVON PELLET	*	ELU	FLORENCE ARDORINO		USAGERS
CHRISTOPHE LABORIE		ELU	FABRICE BOUTES		USAGERS
HARMONIE GONZALEZ	*	ELU	JEAN PASCAL PELAGATTI		USAGERS
FRANCIS BARSE	*	ELU	PIERRE CALMELS	*	USAGERS
BERNARD BOSCH	*	ELU	FLORIAN MARTINEZ	*	USAGERS
ROBERT SENAL	*	ELU	MARIE AGNES VALIGNY	*	USAGERS
LUC ZENON		ELU	EVELYNE KURUTCHARY	*	USAGERS
DANIEL BALESTER	*	ELU	FRANCOISE SEILER	*	USAGERS
M. PEREZ		ELU	JACQUES GUIRAUD		USAGERS
GERARD ABELLA		ELU	FRANCIS BOUSQUET	*	USAGERS
PATRICK VIGEANT	*	ELU	KAREN SCHULTER		USAGERS
JEAN ARCAS	*	ELU	MICHEL LATORRE	*	USAGERS
MARIETTE COMBE	*	ELU	JEAN JACQUES THIEBAUT	*	USAGERS
JEAN MARIE LAYE		ELU	CHRISTOPHE BELTRAN		USAGERS
SERGE PESCE	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA MISE	*	ETAT
DANIEL GALTIER		ELU	MR LE REPRESENTANT DE LA DREAL		ETAT
SEBASTIEN VIEU	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'AGENCE DE L'EAU	*	ETAT
YVON MARTINEZ	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'ARS34	*	ETAT
HENRI MATHIEU	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DE L'OFB	*	ETAT
GERARD AFFRE	*	ELU	MR LE REPRESENTANT DDETS		ETAT
FRANCIS FORTE	*	ELU			
CLAUDE ALLINGRI		ELU			

**OBJET : COMPTE RENDU**

**Début de séance : 14 heures 30.**

**DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA CLE DU 19 JANVIER 2023**

Le président présente le compte rendu de la CLE du 19 janvier 2023.

**La Commission Locale sur l'Eau, à l'unanimité :**

**- valide le compte rendu.**

**DELIBERATION N° 2 : PAPI COMPLET 2024-2028 : CALENDRIER D'ELABORATION**

Le président présente le calendrier prévisionnel d'élaboration du PAPI complet 2024-2028 :

Calendrier	Echéances prévisionnelles	PAPI d'intention 2021-2023	PAPI complet 2024-2028
	Fin Octobre 2020	Dossier validé et déposé pour labellisation	
Mars à Juin 2021	Labellisation puis signature de la convention		
Juin à Décembre 2021	Obtention des financements des études et consultations des bureaux d'études		
Décembre 2021 - Juin 2022	Réalisation des études		
Août 2022	Sollicitation d'un avenant de durée pour 2023		
Août - Septembre 2023	Synthèse par EPTB Orb Libron des résultats des études		Lancement officiel de l'élaboration – evri 2023 Fourniture du diagnostic- mai 2023 Mise à jour du programme d'actions du PAPI – Juin 2023 Elaboration de l'analyse environnementale Validation par les partenaires - septembre 2023.
Septembre 2023			Consultation du public sur le projet de PAPI
Octobre 2023			Analyse des remarques issues de la consultation du public. Finalisation du dossier de PAPI.
Novembre - Décembre 2023			Validation définitive
Septembre 2024			Dépôt du PAPI complet pour instruction Labellisation du PAPI complet

**La Commission Locale sur l'Eau, à l'unanimité :**

- prend acte du calendrier prévisionnel d'élaboration du PAPI complet 2024-2028

**DELIBERATION N° 3 : PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DU BASSIN VERSANT DE L'ORB : VALIDATION DU BILAN 2018-2021 ET DES PERSPECTIVES 2022-2024**

Le président présente le bilan 2018-2021 du Plan de gestion de la ressource en eau du bassin versant de l'Orb, ainsi que le programme d'action 2022-2024

**La Commission Locale sur l'Eau, à l'unanimité :**

- valide le bilan 2018-2021 ainsi que la perspective 2022-2024 du PGRE du bassin versant de l'Orb.

**DELIBERATION N° 4 : AVIS SUR LE PROJET D'ARRETE PREFECTORAL PORTANT DEFINITION DU CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'INTERDICTION OU DE RESTRICTION TEMPORAIRE DES PRELEVEMENTS ET USAGES DE L'EAU EN PERIODE DE BASSES EAUX**

La DDTM de l'Hérault présente le projet d'arrêté Cadre Départemental sécheresse qui sera opérationnel pour la saison estivale à venir.

Après en avoir débattu :

**La Commission Locale sur l'Eau, à l'unanimité :**

- prend acte du contenu du projet ;
- n'émet pas de remarque particulière sur ce document.


**Fin de séance : 16 heures 30**

**Béziers, le 26 octobre 2023**

**Le Président de la Commission  
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**



**Serge PESCE**

	<p><b>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</b></p> <p><b>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 8 NOVEMBRE 2023</b></p>
---	--

RAPPORT N° :	2
OBJET :	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE PREVENTION DES INONDATIONS ORB LIBRON (PAPI) 2024-2029 : FICHES D'ACTION/EVALUATION ENVIRONNEMENTALE/MODALITES DE CONSULTATION DU GRAND PUBLIC

Le 23 mars dernier, la commission locale sur l'eau validait le projet de calendrier d'élaboration et de validation du Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations 2024-2029.

Ce projet de calendrier s'appuyait sur l'avancée du PAPI d'intention 2021-2023 qui constitue une base importante du PAPI travaux 2024-2029.

Par la suite, nous avons réuni la CLE sous format commission thématique inondation afin de débattre :

- Du diagnostic inondation du territoire, le 22 mai
- De la stratégie et du contenu pressenti du programme d'actions, le 27 juin

Sur la base de ces discussions, qui ont fait l'objet de deux-compte rendus dont vous avez été destinataires, l'EPTB a élaboré en étroite concertation avec les différents maîtres d'ouvrage concernés le programme d'action détaillé du PAPI.

Vous trouverez annexées au présent rapport les fiches d'action résultantes mais encore provisoires car en cours de consultation auprès des services de l'Etat, de la Région et du Département. Ces fiches ont pu évoluer entre le moment de l'envoi du présent rapport et le 8 novembre, date de la CLE de validation. Elles ne seront considérées comme définitives qu'à l'issue de la phase de consultation du public.

Frédérique Roman vous présentera également les principaux éléments de l'évaluation environnementale ainsi que le calendrier et les modalités de consultation du grand public.

**Il vous est proposé :**

- De valider le programme de travaux et l'étude environnementale comme éléments à verser à la consultation du grand public

Béziers, le 26 octobre 2023

**Le Président de la Commission  
Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron**




**Serge PESCE**



**PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS  
SUR LES BASSINS DE L'ORB ET DU LIBRON (34)  
POUR LES ANNEES 2024-2029**

**Phase 3 : Synthèse du programme d'actions**

Document établi par  
l'EPTB Orb Libron



Octobre 2023

## **SOMMAIRE**

- 1- VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME**
- 2- DETAIL PAR AXE**
- 3- FICHES D' ACTIONS (ANNEXE)**

## **AVERTISSEMENT**

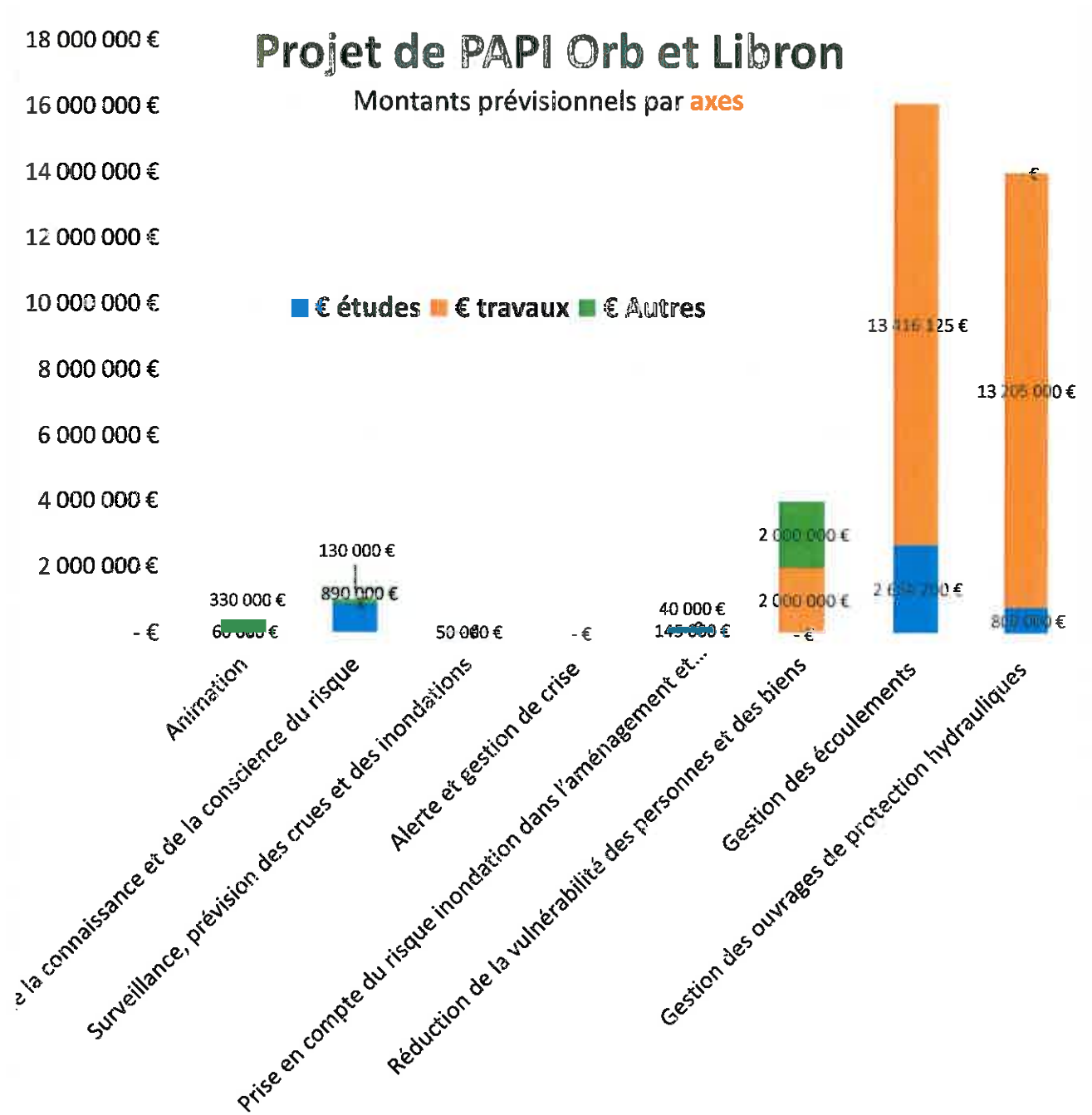
Les plans de financement donnés dans les fiches d'action sont en cours de validation par les différents financeurs et ne seront confirmés qu'au moment de la validation du PAPI.

Dans tous les cas, il s'agit de taux de subvention maximum mobilisables, qui ne seront attribués que sous réserves des règlements d'aide en vigueur au moment du dépôt du dossier de demande de subvention, des enveloppes disponibles et de la conformité du dossier avec les attendus techniques.

A titre d'exemple ne seront éligibles aux financements PAPI que les travaux ayant démontré leur pertinence par une analyse cout bénéfice ou multi critères selon les montant en jeu.

## 1- VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

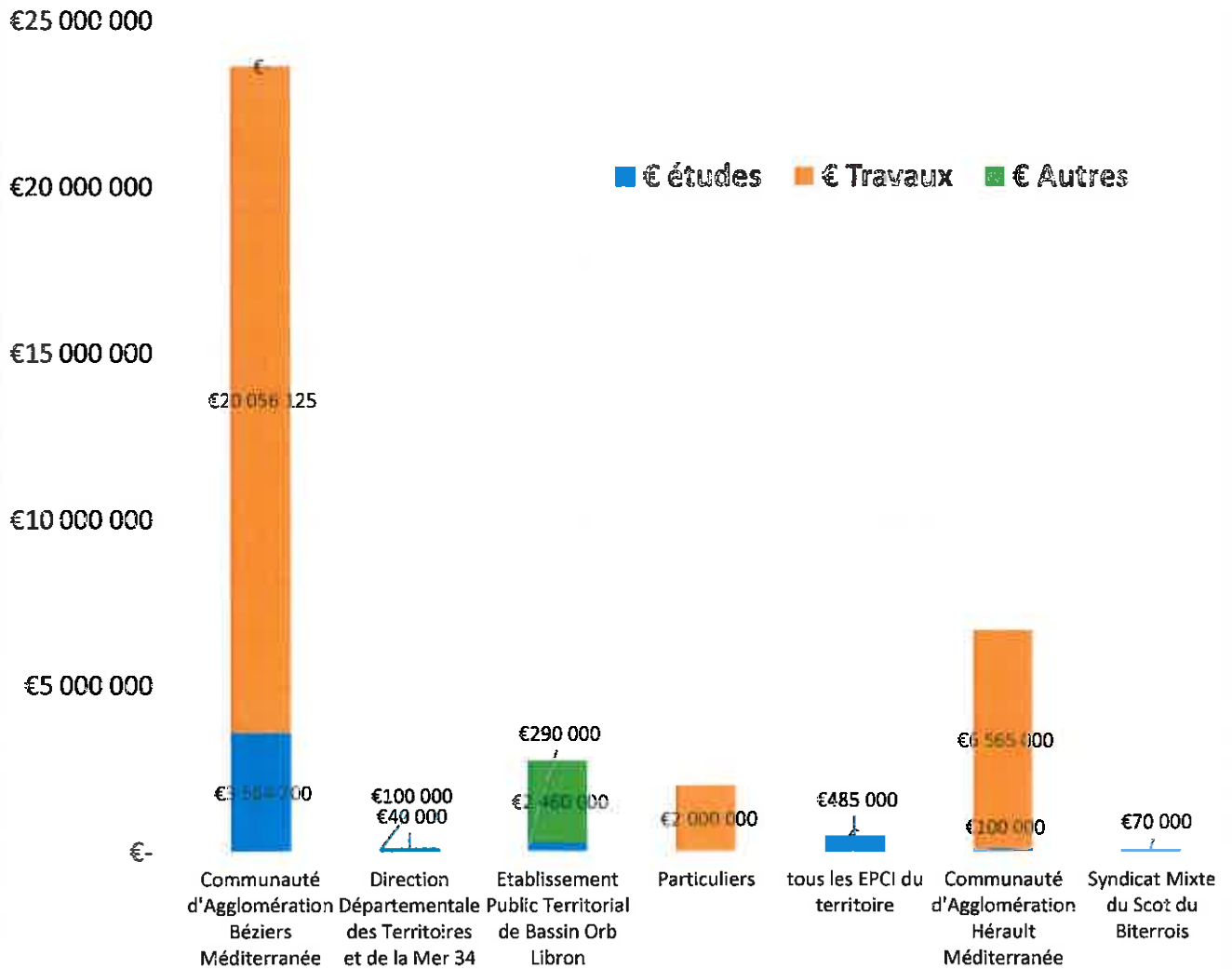
32 fiches d'actions pour un montant total de près de 36 millions d'euros.





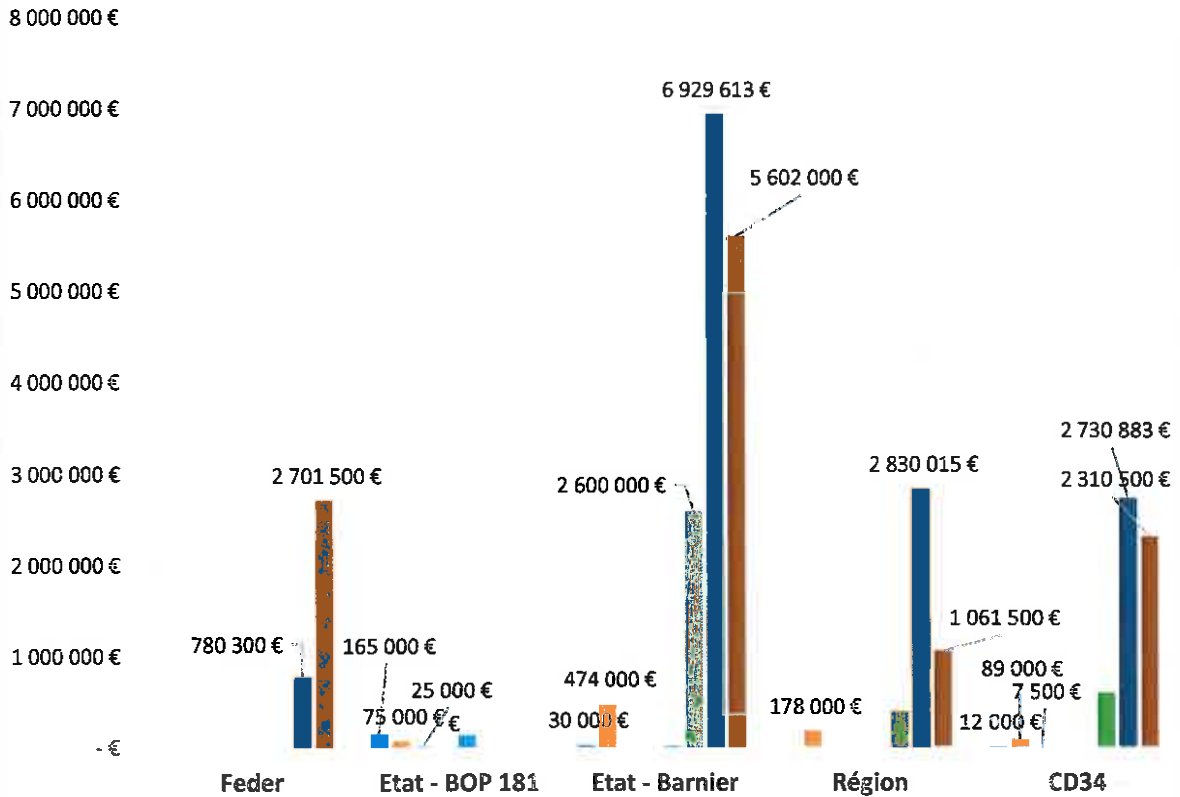
# Projet de PAPI Orb et Libron

Montant prévisionnels par **maîtres d'ouvrages**



# Projet de PAPI Orb et Libron

## Programmation prévisionnelle par Financeurs



- Animation
- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Surveillance, prévision des crues et des inondations
- Alerte et gestion de crise
- Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme
- Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Gestion des écoulements
- Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

## 2- DETAIL PAR AXE

### AXE 0 : Animation de la démarche PAPI

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique globale, il est indispensable d'avoir une animation soutenue sur l'ensemble du bassin versant. Si l'animation PAPI existe sur le territoire depuis la première labellisation en 2004 par le biais d'un ETP, la stratégie développée dans le cadre du PAPI 2024-2029 nécessite de prolonger et de renforcer cette animation.

En effet si le portage et le suivi du projet de PAPI comme le copilotage de la Stratégie Locale de Gestion des inondations des bassins de l'Orb, du Libron et de l'Hérault, ainsi que l'assistance technique aux maîtres d'ouvrages du programme d'actions du PAPI peuvent continuer d'être assuré par un ETP, l'ambitieux programme de réduction de la vulnérabilité et le travail de fond sur la gestion nécessite un renforcement de l'animation.

Cet axe 0 se développe donc au travers de 2 actions, l'animation par le biais de deux postes à temps plein ainsi qu'une assistance par un prestataire extérieur pour la réalisation du bilan du PAPI et la préparation du prochain PAPI, pour un montant total de 390 000 €.

N° de FA	Libellé projet	Maître d'ouvrage	Montant TOTAL	Territoire
0-1	Animation du PAPI Orb Libron 2024-2029	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	330 000 €	Tous
0-2	Accompagnement bilan Papi et élaboration du Papi suivant	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	60 000 €	Tous
<b>Total</b>	<b>2</b>		<b>390 000 €</b>	

## AXE 1 Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

La connaissance et la conscience du risque sont deux piliers importants de la prévention des inondations. Mieux connaître les phénomènes naturels et leurs conséquences, y compris pour le ruissellement, la submersion marine ou les crues rapides...mais aussi bien connaître les règles de conduite à tenir lors des crises sont essentiels dans la gestion des inondations.

En effet, en dépit des derniers épisodes catastrophiques largement relayés par les médias et des nombreuses crues historiques ayant affecté le territoire Orb Libron, les habitants sont encore loin de disposer d'une culture du risque complète et pérenne (perte de la mémoire collective, nouveaux arrivants et population non permanente...). La croissance de population moyenne dans le département de l'Hérault est importante : cette évolution de la démographie doit également être prise en compte dans les aspects de la gestion du risque.

Il est donc indispensable, dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique globale, de développer les connaissances, la culture et la conscience du risque pour éviter les comportements et les erreurs les plus grossières souvent fatales, mieux connaître nos rivières et nos lieux de vie et apprendre les gestes qui sauvent.

L'objectif de cet axe est de renforcer et de développer localement la politique de prévention des inondations par un ensemble cohérent d'actions de communication et de sensibilisation visant à développer la culture et la mémoire du risque. Ces actions permettront à la population et aux acteurs de la gestion de crise d'avoir une pleine conscience du risque d'inondation sur le territoire Orb Libron. Il s'agit également de consolider les données et perceptions techniques et scientifiques et de valoriser cette amélioration des connaissances.

Sur la période 2024-2029, cet axe sera décliné en 9 fiches d'actions pour un montant global de 1 020 000 €.

N° de FA	Libellé projet	Maître d'ouvrage	Montant TOTAL	Territoire
1-1	Programme de formation des élus et agents à l'échelle de la SLGRI Orb Libron Hérault	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	30 000 €	SLGRI
1-2	Réflexion sur les effets du changement climatique sur le territoire de la SLGRI	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	30 000 €	SLGRI
1-3	Amélioration de la connaissance des submersions marines	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	150 000 €	Littoral
1-4	Actions de sensibilisation spécifiques	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	100 000 €	Tous
1-5	Fourniture et exploitation d'un modèle hydraulique sur l'Orb aval	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	200 000 €	Orb Aval
1-6	Etudes de définition du risque ruissellement	tous les EPCI du territoire	440 000 €	Tous
1-7	Contribution à l'observatoire des risques littoraux du Scot du Biterrois	Syndicat Mixte du Scot du Biterrois	70 000 €	Littoral
<b>Total</b>	<b>7</b>		<b>1 020 000 €</b>	

## AXE 2 Surveillance, prévision des crues

Le bilan des PAPI précédents ainsi que les retours d'expérience sur les derniers épisodes de crues significatifs ont montré que si les Plans Communaux de sauvegarde existants sur le territoire ont joué leur rôle, il convenait néanmoins de les fiabiliser et en particulier en ce qui concerne leur déclenchement. Que ce soit pour des raisons techniques ou financières, la couverture du territoire par des systèmes de surveillance des crues n'est pas exhaustive. Sur le territoire Orb Libron, l'alerte de crue réglementaire, assurée par l'Etat, est efficace sur le fleuve principal. En revanche, aucun outil robuste et fiable n'est disponible pour transmettre une prévision de crue sur certains affluents, majoritairement à cinétique rapide. L'instrumentation des sous bassins versants à enjeux et à cinétique rapide est une piste intéressante pour améliorer l'exercice difficile de l'alerte en lien avec l'activation des PCS.

Ce constat a conduit lors du PAPI d'intention à réaliser une analyse de la possibilité d'équiper le bassin versant du Libron afin de suivre le niveau du cours d'eau. En effet, ses crues génèrent de nombreux dégâts principalement dans la traversée de Laurens et surtout de Lieuran, puis dans la plaine de Vias et améliorer les capacités d'anticipation des crues du Libron constitue donc un enjeu. L'étude d'opportunité de la mise en place d'un dispositif de surveillance conduite par la DREAL a permis d'objectiver les bénéfices attendus d'un tel dispositif et ses limites, et de proposer une stratégie d'alerte sur ce bassin versant. Sa mise en œuvre s'est avérée complexe du fait du découpage administratif du territoire : les équipements bénéficiant au territoire aval devant être implantés sur le territoire amont.

L'objectif de cet axe est d'améliorer, l'alerte des populations et l'efficacité des actions de gestion de crise sur le terrain via deux opérations :

- Une sur le littoral pour clarifier les informations de gestion de crise
- L'autre à l'échelle des bassins versants Orb Libron en bénéficiant d'un programme de recherche financé en dehors du PAPI.

N° de FA	Libellé projet	Maître d'ouvrage	Montant TOTAL	Territoire
2-1	Amélioration de la fourniture d'information de gestion de crise sur le littoral	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	50 000 €	Littoral
2-2	Equiper le territoire en stations de suivi complémentaire	0	0 €	Tous
<b>Total</b>	<b>2</b>		<b>50 000 €</b>	

## AXE 3 Alerte et gestion de crise

Les phénomènes de précipitations intenses caractéristiques du climat méditerranéen et les inondations associées, à cinétiques rapides et aux conséquences parfois importantes sont un argument essentiel pour la mise en place d'une gestion de crise efficace et ce d'autant qu'il s'agit d'un exercice difficile et sans cesse évolutif.

La gestion de crise doit permettre aux acteurs en présence (communes, services du département, services de secours et de police...) de se préparer et de faire face à la survenance d'une crise puis de tirer les enseignements de l'évènement pour améliorer les procédures et l'organisation de chaque intervenant ou service.

Les PAPI précédents ont permis de réaliser les PCS des communes du territoire qui nécessitent d'être mis à jour annuellement, mais aussi révisés lorsque les évolutions le justifient, comme cela a été réalisé notamment à l'issue des inondations de l'automne 2014. Lors de l'élaboration du programme du PAPI le besoin d'un soutien via l'animation fournie par l'EPTB a été fortement exprimé par les collectivités du territoire pour réussir à conserver ces documents opérationnels.

Par ailleurs, la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 (loi MATRAS) crée et rend obligatoire le plan intercommunal de sauvegarde (PIS) pour les EPCI dès qu'une commune est soumise à l'obligation de PCS. L'ensemble des EPCI du territoire Orb Libron est donc concerné par cette obligation. Le PIS doit être adopté par l'EPCI et ses communes dans les 5 ans qui suivent la promulgation de la loi, soit avant le 25 novembre 2026.

Il s'agit de définir (et de tester) au préalable une organisation intercommunale de crise permettant d'anticiper au mieux les événements, de prévenir et d'informer les populations concernées, de répondre, avec les moyens recensés et mobilisables aux besoins des populations sinistrées. En cas de crise, il s'agit de pouvoir mettre à disposition des communes des moyens intercommunaux, de pouvoir mutualiser des moyens communaux pour les déployer sur les zones touchées et de prévoir les interventions sur les équipements intercommunaux.

Les PCS et les PIS doivent faire l'objet d'un exercice au moins tous les 5 ans associant les communes et les services concourant à la sécurité civile, exercice qui peut également impliquer la population.

Afin de maintenir les dispositifs existants fonctionnels, d'appuyer les EPCI du territoire dans l'élaboration des PIS et d'améliorer la gestion de crise littorale, l'animation spécifique "gestion de crise et vulnérabilité" sera mobilisée à hauteur d'un tiers temps afin d'accompagner communes et EPCI dans ces démarches. Le financement de cette action est intégrée dans la fiche 1 relative à l'animation du PAPI.

N° de FA	Libellé projet	Maître d'ouvrage	Montant TOTAL	Territoire
3-1	Assistance aux communes et EPCI pour la mise à jour des PCS et PIS	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	0 €	Tous
3-2	Actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde littoraux	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	0 €	Littoral

## AXE 4 Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Toute politique de prévention et de protection contre les risques d'inondation passe par une approche globale de l'aménagement du territoire et une maîtrise de la gestion de l'espace. L'objectif de cet axe est de maîtriser l'urbanisation dans un souci de développement durable intégrant le risque inondation et le ruissellement pluvial, de diminuer l'impact humain et financier des inondations par l'acquisition d'une connaissance et d'une prise en compte amont de la vulnérabilité du bassin.

Le programme du PAPI 2024-2029 souhaite renforcer cette prise en compte par différents leviers :

- Intégrer de la connaissance spécifique sur le ruissellement dans le cadre des PLUi, à la suite de l'étude générale portée sur le bassin versant
- Poursuivre l'amélioration de la connaissance et la réglementation de l'occupation des sols par l'élaboration d'études hydrauliques et leur traduction réglementaire (via l'outil PPR ou le porter à connaissance)
- La participation de l'EPTB à l'élaboration des documents d'urbanisme, PLU et PLUi, de manière à mieux intégrer le risque d'inondation dans ces démarches (via l'animation). Cette participation permet également d'intégrer les objectifs supra (PGRI, SLGRI et SAGE) et de faire ainsi le lien avec le fonctionnement naturel des milieux ainsi que leur services rendus.

Enfin, sur la zone littorale, impactée par les inondations fluviales, l'érosion du littoral et la submersion marine, la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire devient particulièrement prégnante, d'autant que ce secteur concentre la majorité des enjeux en zone inondable du bassin versant. L'EPTB Orb Libron participera activement à l'élaboration de la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte portée le Syndicat Mixte du Biterrois et alimentera ces réflexions notamment par des actions d'amélioration de connaissance prévues au présent PAPI.

N° de FA	Libellé projet	Maître d'ouvrage	Montant TOTAL	Territoire
4-1	Analyse du risque ruissellement dans le cadre d'un PLUi	tous les EPCI du territoire	45 000 €	Tous
4-2	Elaboration des PPRI par la DDTM 34	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34	140 000 €	Orb amont, Mare
4-3	Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	0 €	Tous
4-4	Participation à la stratégie locale de gestion intégrée du trait de cote	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	0 €	Littoral
<b>Total</b>	<b>4</b>		<b>185 000 €</b>	



## AXE 5 Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Cet axe, particulièrement important vis-à-vis de la stratégie du PAPI Orb Libron 2024-2029 basée sur la nécessité de « vivre avec les inondations » a pour objectifs de :

- de poursuivre le travail d'inventaire enjeux situés en zone inondable, quelle que soit l'origine de l'aléa
- de proposer une animation soutenue à l'échelle du bassin versant pour faciliter la mise en œuvre de mesures de réduction de la vulnérabilité
- faire bénéficier les particuliers d'un programme de diagnostics gratuits et d'assistance aux demandes de subventions pour la réalisation des travaux.

Si le PAPI va permettre de créer une dynamique pour la mise en œuvre de ces mesures de mitigation, leur intérêt est désormais acquis pour les acteurs du territoire et chaque étude de gestion du risque d'inondation (quel que soit l'aléa considéré) envisage les mesures de mitigation comme un levier complémentaire à d'autres actions sur l'aléa ou bien même parfois comme le seul levier de réduction du risque.

N° de FA	Libellé projet	Maître d'ouvrage	Montant TOTAL	Territoire
5-1	Poursuite de l'analyse de la vulnérabilité du territoire	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	0 €	Tous
5-2	Programme de diagnostics type ALABRI	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	2 000 000 €	Tous
5-3	Travaux de réduction de la vulnérabilité	Particuliers	2 000 000 €	Tous
<b>Total</b>	<b>3</b>		<b>4 000 000 €</b>	



## AXE 6 Gestion des écoulements

Le ralentissement dynamique des crues à l'échelle du bassin versant constitue un volet important du plan de prévention contre les inondations. Aussi, toutes les actions visant à favoriser une diminution de la dynamique des crues et un écrêtement des débits de pointe seront favorisées sur l'ensemble du territoire, en visant la préservation ou la restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau.

L'objectif est en effet de réduire, autant que faire se peut, l'aléa inondation en limitant les débits transitant dans les zones habitées par :

- l'entretien régulier des cours d'eau (fiche 6-1)
- le rétablissement et/ou l'optimisation du fonctionnement des zones d'expansion de crue ou leur ressuyage, y compris en zone littorale (fiches 6-2 à 6-4 en déclinaison du plan de gestion du delta de l'Orb et fiche 6-5)
- l'élaboration et la mise en œuvre de stratégie de gestion des écoulements sur les secteurs bâtis, incluant les différents leviers de réduction de l'aléa comme de réduction de la vulnérabilité, en respectant les fonctionnements naturels (fiches 6-6 et 6-7).

Sur la période 2024-2029, cet axe sera décliné en 7 fiches d'actions pour un montant global de 16 millions d'€.

N° de FA	Libellé projet	Maître d'ouvrage	Montant TOTAL	Territoire
6-1	Mise en œuvre des Plans Pluriannuels d'Entretien de la Ripisylve	tous les EPCI du territoire	0 €	Tous
6-2	Travaux d'amélioration des conditions de ressuyage du secteur des Orpellières Hautes	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	371 825 €	Orb aval
6-3	Travaux de rétablissement des eaux débordées de l'Orb vers la Grande Maïre	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	2 601 000 €	Orb aval
6-4	Travaux de rétablissement des eaux débordées de l'Orb vers le Grau du Libron	Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée	1 760 000 €	Orb aval
6-5	Optimisation de l'expansion des crues en aval de Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	160 000 €	Orb aval
6-6	Etudes opérationnelles et réglementaires pour la mise en place de stratégies de gestion du ruissellement	tous les EPCI du territoire	Pour mémoire	Tous
6-7	Etudes opérationnelles et réglementaires pour la mise en place du schéma de réduction des inondations par l'Ariège et le Saint Victor à Villeneuve les Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	11 208 000 €	Orb aval
<b>Total</b>	<b>7</b>		<b>16 200 825 €</b>	

## AXE 7 Ouvrages de protection hydrauliques

L'objectif de cet axe est d'assurer une gestion pérenne des ouvrages de protection hydrauliques qui ont été retenus dans le cadre de la compétence GEMAPI et sont classés en tant que systèmes d'endiguement, voire d'en aménager de nouveaux.

L'ensemble des ouvrages hydrauliques définis en systèmes d'endiguement du territoire ont fait l'objet d'une régularisation pendant le PAPI d'Intention. Dans le cadre des études nécessaires à ce classement des travaux de confortement ou d'amélioration du niveau de protection permis par les ouvrages ont pu être engagés :

- Digue de la Perspective à Bédarieux (maître d'ouvrage Grand Orb, travaux financés dans le cadre du précédent PAPI)
- Digue de Villemagne l'Argentière (maître d'ouvrage Grand Orb, menus travaux autofinancés)
- Digue de Sérignan et digue de Valras (maître d'ouvrage CABM, menus travaux autofinancés)

Ces ouvrages ne feront pas l'objet d'actions dans le présent PAPI. Par contre, pour les digues anciennes existantes à Béziers, la régularisation a été réalisée sur la base d'un niveau de protection inférieur au niveau de protection cible et des travaux permettant d'assurer un niveau de protection supérieur sont prévus dans le cadre du PAPI (fiche 7-2).


Les projets de création d'ouvrages nouveaux (digue de Villeneuve les Béziers et Sauvian pour la CABM) ainsi que de fermeture d'un ouvrage existant (digue de Portiragnes Plage pour la CAHM) sont par contre inclus dans le programme d'action du PAPI, au stade étude pour la protection de Sauvian (fiche 7-3) et au stade travaux pour les digues de Villeneuve les Béziers (fiche 7-4) et Portiragnes Plage (fiche 7-5). Ces ouvrages constituent la déclinaison du schéma de protection des cœurs de villages entre Béziers et la Mer, en complément des actions d'amélioration du fonctionnement des exutoires en mers (fiches 6-3 et 6-4 de l'axe 6) et des actions de réduction de la vulnérabilité.

Enfin, sur le littoral, l'EPTB mutualisera pour le compte des trois EPCI concernés une opération de régularisation administrative des ouvrages nécessaires à l'exercice de la compétence Gemapi, volet défense contre la mer (7-1).

Sur la période 2024-2029, cet axe sera décliné en 5 fiches d'actions pour un montant global de 14 millions d'€.

N° de FA	Libellé projet	Maître d'ouvrage	Montant TOTAL	Territoire
7-1	Régularisation des ouvrages littoraux entrant dans le cadre de la compétence gemapi	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	0 €	Littoral
7-2	Etudes et travaux d'augmentation du niveau de protection sur les digues régularisées de Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	4 100 000 €	Orb aval
7-3	Etudes opérationnelles et réglementaires de la digue de Sauvian	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	250 000 €	Orb aval
7-4	Aménagement de la digue de Villeneuve les Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	4 750 000 €	Orb aval
7-5	Aménagement de la digue de Portiragnes Plage	Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée	4 905 000 €	Orb aval
<b>Total</b>	<b>5</b>		<b>14 005 000 €</b>	


Intitulé		Animation du PAPI Orb Libron 2024-2029		Fiche n°		0-1	
Axe PAPI		0 Animation		Maître d'ouvrage de l'opération		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron	
Territoire concerné		Tous		Lien PGRI		D.4-1	
				Fédérer les acteurs autour de stratégies locales pour les TRI			
Principaux biens SLGRI		<p>3 - Améliorer la résilience des territoires exposés</p> <p>3.1.2 Conforter les PCS et faire vivre les PCS</p> <p>3.1.3 Améliorer la gestion de crise en zone littorale et d'inondation</p>		Principaux lieux SAGE Orb-Libron		<p>D.1 Mettre en œuvre et pérenniser la politique du PAPI dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)</p> <p>D.1-2 Améliorer l'efficacité de la gestion de crise</p> <p>D.1-3 Développer les actions de réduction de la vulnérabilité des enjeux</p>	
Description de l'action							
<p>La mise en œuvre de ce PAPI nécessite de renforcer l'animation dédiée sur le territoire. En effet, jusque là un seul ETP était consacré à l'animation générale et la coordination du PAPI et prenait également en charge le suivi technique des projets inscrits au PAPI qu'ils soient portés par l'EPTB Orb Libron ou les différents maîtres d'ouvrages du territoire. Son rôle est donc en particulier d'assurer l'animation générale et la coordination du PAPI : lien entre les maîtres d'ouvrage et les partenaires techniques et financiers, assistance et appui technique, partage des connaissances, réalisation des bilans, animation des démarches supra (SLGRI), participation aux démarches littorales (SLGIC). Ces missions incluent la préparation des comités techniques et des comités de pilotage, le suivi financier via l'outil SAFPA ... A cette animation générale s'ajoute le portage des nombreuses actions du PAPI sous maîtrise d'ouvrage EPTB, développé sur l'ensemble des axes opérationnels du PAPI, ainsi que l'assistance technique aux autres maîtres d'ouvrages.</p> <p>Cette animation, portée par l'EPTB Orb Libron se décline de manière transversale, en lien avec les autres procédures engagées sur le territoire (SAGE, SLGRI, contrat de rivière, SLGIC...). Il s'agit d'une action de fond primordiale, reposant depuis les premiers dispositifs PAPI du territoire sur deux chargés de mission (à 50%).</p> <p>Le PAPI 2024-2029 priorise les actions permettant d'améliorer la résilience du territoire, telles que l'information et la sensibilisation, la gestion de crise et la réduction de la vulnérabilité. Ces différentes thématiques nécessitent un accompagnement fort et durable auprès des communes pour la maintenance des PCS existants, des EPCI pour travailler sur leurs PIS et des particuliers pour la mise en œuvre de diagnostics et de travaux de réduction de la vulnérabilité du bâti. Un poste à temps complet dédié à ces missions sera créé à partir de l'année 2025 au sein de l'EPTB Orb Libron. Les actions nouvelles qui seront particulièrement assurées par ce chargé de mission sont décrites pour mémoire dans des fiches d'actions spécifiques (n° 3-1, 5-1, 5-2).</p> <p>Ainsi par le biais de ces deux ETP mobilisés sur le territoire, le programme d'actions ambitieux du PAPI pourra être mené à bien sur les 6 ans de programmation. Ces deux ETP représentent un coût global de 330 000 euros sur les 6 ans du PAPI, financé à hauteur de 50% par l'Etat et 50% par l'EPTB Orb Libron.</p>							
Indicateurs / Remarques							
Le suivi de cette action est assuré par le taux de dépenses de l'action qui correspondra à la mobilisation effective des agents en charge de l'animation PAPI.							
Décomposition du prix							
1 ETP en charge de l'animation du PAPI (sur 6 ans)		180 000 €		Etudes		0 €	
1 ETP en charge du programme de réduction de la vulnérabilité et de l'assistance à la mise à jour des PCS (sur 5 ans)		150 000 €		Travaux		0 €	
				Autres		0 €	
				Total		330 000 €	
				Etat		165 000 €	
				EPTB		165 000 €	
				Financement prévisionnel			
				Etat		50%	
				EPTB		50%	
				Financement prévisionnel			
				Etat		50%	
				EPTB		50%	

Intitulé		Accompagnement bilan Papi et élaboration du Papi suivant		Fiche n°																																											
Axe PAPI		0 Animation		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron																																											
Territoire concerné		Tous																																													
Principaux liens SLGRI		<p>3 - Améliorer la résilience des territoires exposés</p> <p>Grand objectif</p> <p>Objectif 1</p> <p>Objectif 2</p>		<p>D.1 Mettre en œuvre et pérenniser la politique du PAPI dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)</p> <p>D.2 Maintenir la dynamique partenariale autour de la gestion du risque inondation</p> <p>D.3 Connaître et maîtriser les risques liés au ruissellement pluvial</p>																																											
Description de l'action		<p>L'EPTEB Orb Libron est engagé depuis 2004 dans des démarches de gestion des inondations (plan Bachelot puis PAPI). Son territoire dispose d'un TRI et l'intégralité du bassin versant est couverte par une SLGRI. Ces démarches, PAPI et SLGRI ont permis de progresser en matière de prévention des risques d'inondation mais il paraît évident que le travail n'est pas terminé et qu'il sera nécessaire de poursuivre dans cette voie à l'issue du présent PAPI via un prochain PAPI. Certaines actions bénéficieront du présent PAPI pour être définies techniquement et autorisées réglementairement mais les travaux ne pourront intervenir qu'au-delà de 2029. Par ailleurs l'acquisition de connaissances et les évolutions climatiques comme réglementaires conduiront certainement à engager des démarches complémentaires aux actions existantes. De même, le besoin de maintien de la culture du risque et de gestion de crise justifieront probablement une nouvelle programmation sur le territoire.</p> <p>Ainsi, cette action, estimée à 60 000 € TTC, est destinée à apporter à l'EPTEB Orb Libron, porteur du projet, une assistance à l'élaboration et à la rédaction du futur prochain dossier PAPI 4 (2030-2035). Il s'agit de s'adapter et de répondre au mieux aux évolutions probables de la réglementation et de la procédure PAPI, d'optimiser l'articulation du projet PAPI avec les autres programmes en vigueur, d'objectiver le projet grâce à un regard expert, d'assister l'EPTEB dans les différentes phases de concertation notamment en direction du grand public.</p>																																													
Indicateurs / Remarques		Réalisation effective de l'action																																													
Assistance à la réalisation du bilan du PAPI et à la définition de la stratégie du futur programme		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="6">Décomposition du prix</th> </tr> <tr> <th colspan="6">15 000 €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6">30 000 €</td> </tr> <tr> <td colspan="6">15 000 €</td> </tr> <tr> <td colspan="6">- €</td> </tr> <tr> <td colspan="6">- €</td> </tr> <tr> <td colspan="6">- €</td> </tr> </tbody> </table>				Décomposition du prix						15 000 €						30 000 €						15 000 €						- €						- €						- €					
Décomposition du prix																																															
15 000 €																																															
30 000 €																																															
15 000 €																																															
- €																																															
- €																																															
- €																																															
Elaboration de l'Evaluation Environnementale du futur PAPI		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="6">Echancier de réalisation</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>60 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>45 000 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>- €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>- €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>60 000 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>45 000 €</b></td> </tr> </tbody> </table>				Echancier de réalisation							2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	45 000 €	Travaux	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>Total</b>	<b>60 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>45 000 €</b>	
Echancier de réalisation																																															
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																									
Etudes	60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	45 000 €																																									
Travaux	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																									
Autres	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																									
<b>Total</b>	<b>60 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>45 000 €</b>																																									
Assistance à la mise en œuvre de la consultation du public sur le projet de futur PAPI		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="6">Financement prévisionnel</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Etat</th> <th>Elaboré</th> <th>Region</th> <th>CO 34</th> <th>Auton.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>50%</td> <td></td> <td></td> <td>20%</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>30 000 €</b></td> <td></td> <td></td> <td><b>12 000 €</b></td> <td><b>18 000 €</b></td> </tr> </tbody> </table>				Financement prévisionnel							Etat	Elaboré	Region	CO 34	Auton.		50%			20%	30%		<b>30 000 €</b>			<b>12 000 €</b>	<b>18 000 €</b>																		
Financement prévisionnel																																															
	Etat	Elaboré	Region	CO 34	Auton.																																										
	50%			20%	30%																																										
	<b>30 000 €</b>			<b>12 000 €</b>	<b>18 000 €</b>																																										
Coût global estimatif		<p><b>60 000 € HT</b></p>																																													



Intitulé		Programme de formation des élus et agents à l'échelle de la SLGRI Orb Libron Hérault		Fiche n°		1-1																																				
Axe PAPI		1 Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque		Maître d'ouvrage de l'opération		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron																																				
Territoire concerné		SLGRI		Lien PIGRI		D.1-6																																				
				Sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire aux risques d'inondation au travers des stratégies locales																																						
Grand objectif		S - Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation		D.1 Mettre en œuvre et pérenniser la politique du PAPI dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)																																						
Sous-objectif 1		S.2 S'assurer de la diffusion et du partage de la connaissance pour informer et sensibiliser les acteurs		D.2 Maintenir la dynamique partenariale autour de la gestion du risque inondation																																						
Sous-objectif 2		S.2.2 Sensibiliser les élus sur le fonctionnement des milieux naturels et la gestion des risques		D.3 Connaître et maîtriser les risques liés au ruissellement pluvial																																						
Principaux liens SLGRI				Principaux liens SAGE Orb-Libron																																						
				Description de l'action																																						
				<p>La mise en place de cette action répond à l'objectif de maintenir et renforcer la culture du risque et le partage des connaissances à l'échelle de la SLGRI au travers d'outils et d'actions de formations variés qui permettront de rester mobilisés autour de la thématique des inondations et de la gestion de crise. En effet si la tenue d'un Copil annuel de la SLGRI permet de faire une veille sur les évolutions principales intervenant dans la gestion des inondations, il est nécessaire d'acter des temps d'échanges plus techniques et plus précis sur les thématiques intéressant le territoire. Ces formations sont à la fois l'occasion de gagner en compétence sur un thème particulier en lien avec les inondations, mais aussi de mieux connaître les acteurs voisins (communes, EPCI...) afin de prolonger le partage d'expérience au delà du temps de formation. A titre d'exemple lors de la session 2021, 107 personnes se sont inscrites aux formations pour un total de 188 modules : les personnes inscrites pouvant suivre au choix un, deux ou les 3 modules. Cela correspond à 60 structures différentes (communes, EPCI, syndicat...) qui ont participé à l'action (soit environ 1/3 par rapport au nombre total de structures sur le périmètre de la SLGRI).</p> <p>Les EPTB Orb Libron et Fleuve Hérault se mobilisent, à intervalle de temps régulier (tous les 2- 3 ans environ) et grâce aux deux PAPI, de façon à pouvoir proposer un programme de formation sur la thématique des inondations et du risque à l'ensemble du territoire. Il s'agit de favoriser l'accès aux formations pour les agents territoriaux en charge de cette gestion et de créer une dynamique de bassin en favorisant les échanges et les contacts. Les modules de formation sont préparés de manière à répondre aux besoins exprimés au sein de la SLGRI, ils sont déclinés localement et animés par des formateurs reconnus et des experts.</p> <p>De nombreux sujets peuvent être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagements des bassins versants et préventions des inondations</li> <li>- gestion du ruissellement pluvial</li> <li>- prévision et annonce de crues</li> <li>- gestion de crise</li> <li>- gestion des cours d'eau</li> <li>- urbanisme et prévention des inondations</li> <li>- érosion marine et risque de submersion</li> <li>- responsabilités, juridique et contentieux</li> <li>- effets du changement climatique....</li> </ul> <p>Le contenu de l'action comprend la conception des modules de formation par les deux EPTB, la mobilisation d'intervenants extérieurs ainsi que la logistique d'organisation (courriers, inscriptions, salles, fournitures des supports...). Le coût de ces différents éléments est estimé (sur la base des formations déjà menées sur le territoire) à 15 000 par session.</p>																																						
				Réalisation effective de l'action																																						
Formations année 2025 - pilotage EPTB Orb Libron		15 000 €		Indicateurs / Remarques																																						
Formations année 2027 - pilotage EPTB Fleuve Hérault		- €		Echéancier de réalisation																																						
Formations année 2028 - pilotage EPTB Orb Libron		15 000 €		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>- €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>- €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>15 000 €</td> <td>0 €</td> <td>15 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>18 000 €</td> </tr> <tr> <td><b>Totaux</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Travaux	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	0 €	18 000 €	<b>Totaux</b>								
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																				
Etudes	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Travaux	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Autres	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	0 €	18 000 €																																				
<b>Totaux</b>																																										
		- €		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Financement prévisionnel</th> <th colspan="2">Autres</th> </tr> <tr> <th>Fuer</th> <th>Etat (EPCI) Région</th> <th>CD 34</th> <th>Autres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>80%</td> <td></td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td></td> <td>24 000 €</td> <td></td> <td>6 000 €</td> </tr> </tbody> </table>		Financement prévisionnel		Autres		Fuer	Etat (EPCI) Région	CD 34	Autres		80%		20%		24 000 €		6 000 €																					
Financement prévisionnel		Autres																																								
Fuer	Etat (EPCI) Région	CD 34	Autres																																							
	80%		20%																																							
	24 000 €		6 000 €																																							
		30 000 € HT		Coût global estimatif																																						



<b>Intitulé</b>	<b>Amélioration de la connaissance des submersions marines</b>		Fiche n°	<b>1-3</b>			
<b>Axe PAPI</b>	<b>1</b>	<b>Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque</b>	Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron				
<b>Territoire concerné</b>	Littoral						
<b>Principaux liens SLGR</b>	<p><b>Grand objectif</b> 9 - Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation</p> <p><b>Objectif 1</b> 9.1 Harmoniser la connaissance des aléas et des enjeux</p> <p><b>Objectif 2</b> 9.2.1 Renforcer la connaissance des risques et partager les données acquises et la perception des risques</p>						
<b>Liens PGRI</b>	<p>(1)-2-3 Favoriser la synergie entre les politiques locales de gestion du risque inondation et les stratégies de gestion du risque de submersion</p> <p>(1)-1-2 Améliorer l'efficacité de la gestion de crise</p>						
<b>Description de l'action</b>							
<p>Le bilan des PAPI précédents ainsi que les retours d'expérience sur les derniers épisodes de crues significatifs ont montré que si les Plans Communaux de sauvegarde existants sur le territoire ont joué leur rôle, il convenait néanmoins de les fiabiliser et en particulier sur le littoral.</p> <p>L'amélioration de la fourniture et de l'interprétation des informations de gestion des submersions marines sur les communes littorales, permettra en effet de fiabiliser le déclenchement des actions des plans communaux de sauvegarde en traduisant les données des modèles disponibles en conséquences localisées, à la manière des informations fournies par Vigicrue sur les cours d'eau. Cette action sera menée à l'échelle de la cellule sédimentaire, c'est à dire sur les communes de Vendres, Valras Plage, Sérignan, Poitragues, Vias et Agde. Sur la base des données topographiques disponibles (et notamment du LIDAR HD), différents scénarii de submersion marine correspondant aux conditions extrêmes des vigilances vagues-submersion jaunes, oranges et rouges seront modélisés pour identifier les dynamiques de submersion (point bas, axes coupés, évolution des emprises inondées et principaux enjeux impactés). Ainsi au delà de la connaissance des emprises concernées par la submersion marine, cette étude permettra de proposer des modalités de graduation de l'intervention des communes en gestion de crise, adaptées à l'intensité des phénomènes et à la vulnérabilité des enjeux concernés.</p> <p>Cette mise à disposition d'informations locales sera utile :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux discussions nécessaires dans le cadre de la Stratégie de gestion intégrée du trait de cote et notamment pour la reconstitution territoriale. Ces informations pourront être intégrées à l'observatoire du littoral à construire.</li> <li>- en déclinaison dans chacun des PCS des communes concernées, sous la forme d'un volet littoral.</li> </ul> <p>Le cahier des charges de cette opération sera élaboré par l'EPTB Orb Libron et soumis pour validation aux différents partenaires intervenant sur le littoral (DREAL, Région, DDTM, Conseil Départemental, Syndicat Mixte du Scot et communes concernées).</p>							
<b>Decomposition du prix</b>							
Modélisation de la dynamique de submersions marines sur les communes littorales	130 000 €						
Identification des principaux enjeux concernés et graduation de leur vulnérabilité	20 000 €						
	- €						
	- €						
	- €						
	- €						
<b>Réalisation effective de l'action</b>							
Analyseurs / Remarques							
		<b>Echancier de réalisation</b>					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Etudes		150 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Travaux		- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres		- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Coût global estimatif</b>							
<b>150 000 € HT</b>							
		<b>Financement prévisionnel</b>					
		Etat	Région	EPTB/BBM/PL	Région	CD 34	Autres
		80%	20%	20%	10%	10%	20%
		78 000 €	30 000 €	30 000 €	15 000 €	30 000 €	30 000 €













Initiative		Contribution à l'observatoire des risques littoraux du Scot du Biterrois : analyse de la vulnérabilité du bâti et des infrastructures sur les secteurs les plus exposés du littoral		Fiche n°		1-7																																			
Axe PAPI		1 Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque		Maître d'ouvrage de l'opération		Syndicat Mixte du Scot du Biterrois																																			
Territoire concerné		Littoral		Lien PGRI		D.1-6																																			
Principaux items SLGEC		5 - Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation 5.1 Renforcer la connaissance des risques et partager les données acquises et la perception des risques 5.2 S'assurer de la diffusion et du partage de la connaissance pour informer et sensibiliser les acteurs		Description de l'action		D.2 Maintenir la dynamique partenariale autour de la gestion du risque inondation D.2-3 Favoriser la synergie entre les politiques locales de gestion du risque inondation et les stratégies de gestion du risque de submersion D.2-5 Suivre l'évolution des enjeux en zone inondable et de la culture du risque																																			
Grand objectif				Dans le cadre de la mise en place de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du trait de Côte, le Scot met en œuvre un observatoire du littoral qui permet à la fois d'améliorer la connaissance des risques et des enjeux concernés en zone littorale, de communiquer sur ces éléments mais aussi de servir d'outils d'aide à la décision pour organiser la résilience du territoire. Cet observatoire, dont le cadre est défini par le Plan Littoral 21, comprend notamment des indicateurs concernant la vulnérabilité du bâti (présence d'étage ou non, occupation du rez de chaussée) et des infrastructures (routes, réseaux). Ces éléments de connaissances sont en effet nécessaires au pilotage de la SLGTC puisqu'ils caractérisent pour partie la façon dont les enjeux pourront soit être adaptés soit devront être repensés ou même délocalisés. Sur les six communes de la cellule sédimentaire, de Vendres à Agde, les enjeux présents dans la zone soumise à la submersion marine sont très nombreux. Ils ont été identifiés dans le cadre de la mise en œuvre de Directive Inondation par le biais de la cartographie du TRI. Un travail d'actualisation de ces enjeux est mené par la DREAL de bassin, couplé à une réflexion sur le périmètre du TRI (intégration de la commune de Vendres ?). Ces éléments seront disponibles à partir de 2025. En parallèle, des études seront engagées pour définir la dynamique de l'élévation de la mer (études de bassin, couplé à une réflexion sur le périmètre du TRI) (intégration de la commune de Vendres ?). Ces éléments seront disponibles à partir de 2025. En complément des données issues de l'étude CASAGEC sur une bande forfaitaire de 200 m, cette étude permettra de : - Identifier finement les secteurs les plus vulnérables sur lesquels une étude de détail de la vulnérabilité est nécessaire. - Identifier l'ensemble des réseaux structurants et définir leur vulnérabilité aux aléas (inondations fluviales, submersions marines, érosion) - Identifier (à partir des bases de données existantes) et caractériser le bâti (nombre d'étage, utilisation du rez de chaussée...) pour identifier sa vulnérabilité.																																					
Decomposition du prix		70 000 €		Tableau 5. Catégories sensibles aux pertes liées le qualification des enjeux 																																					
Analyse de la vulnérabilité du bâti et des infrastructures sur les 6 communes de la cellule sédimentaire				Echancier de réalisation <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>70 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>70 000 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> </tr> </tbody> </table>		Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	70 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																			
Etudes	70 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																			
Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																			
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																			
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>																																			
Coût global estimatif		70 000 € HT		Financement prévisionnel <table border="1"> <thead> <tr> <th>Modalité</th> <th>État</th> <th>Partenaires</th> <th>CD 34</th> <th>Auxiliaire</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>État</td> <td>60%</td> <td>30%</td> <td>10%</td> <td>0%</td> <td>7 000 €</td> </tr> <tr> <td>Partenaires</td> <td>0%</td> <td>30%</td> <td>0%</td> <td>0%</td> <td>14 000 €</td> </tr> <tr> <td>CD 34</td> <td>0%</td> <td>0%</td> <td>10%</td> <td>0%</td> <td>7 000 €</td> </tr> <tr> <td>Auxiliaire</td> <td>0%</td> <td>0%</td> <td>0%</td> <td>30%</td> <td>14 000 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>60%</b></td> <td><b>30%</b></td> <td><b>10%</b></td> <td><b>0%</b></td> <td><b>70 000 €</b></td> </tr> </tbody> </table>		Modalité	État	Partenaires	CD 34	Auxiliaire	Total	État	60%	30%	10%	0%	7 000 €	Partenaires	0%	30%	0%	0%	14 000 €	CD 34	0%	0%	10%	0%	7 000 €	Auxiliaire	0%	0%	0%	30%	14 000 €	<b>Total</b>	<b>60%</b>	<b>30%</b>	<b>10%</b>	<b>0%</b>	<b>70 000 €</b>
Modalité	État	Partenaires	CD 34	Auxiliaire	Total																																				
État	60%	30%	10%	0%	7 000 €																																				
Partenaires	0%	30%	0%	0%	14 000 €																																				
CD 34	0%	0%	10%	0%	7 000 €																																				
Auxiliaire	0%	0%	0%	30%	14 000 €																																				
<b>Total</b>	<b>60%</b>	<b>30%</b>	<b>10%</b>	<b>0%</b>	<b>70 000 €</b>																																				



Intitulé		Amélioration de la fourniture d'information de gestion de crise sur le littoral		Fiche n°		2-1																																				
Axe PAPI		2 Surveillance, prévision des crues et des inondations		Maître d'ouvrage de l'opération		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron																																				
Territoire concerné		Littoral		Lien PGRI		D.3-6 Intégrer un volet relatif à la gestion de crise dans les stratégies locales																																				
Principaux axes SLCRI		<p>1- Améliorer la résilience des territoires exposés</p> <p>1.1.3 Améliorer la gestion de crise en zone littorale et d'inondation</p> <p>1.1.1 Intégrer les risques littoraux dans les Plans Communaux de Sauvegarde</p>		D-1-2 Améliorer l'efficacité de la gestion de crise																																						
		Grand objectif		Principaux lieux SAGE		Orb-Libron																																				
		Objectif 1		D-2-3 Favoriser la synergie entre les politiques locales de gestion du risque inondation et les stratégies de gestion du risque de submersion																																						
		Objectif 2																																								
<b>Description de l'action</b>																																										
<p>Le bilan des PAPI précédents ainsi que les retours d'expérience sur les derniers épisodes de crues significatifs ont montré que si les Plans Communaux de sauvegarde existants sur le territoire ont joué leur rôle, il convenait néanmoins de les fiabiliser et en particulier sur le littoral.</p> <p>Ainsi la fiche d'action n°6 permet de disposer de scénarii de submersion sur le territoire en lien avec les paramètres de houles et d'orientation du vent utilisés pour définir les seuils de vigilance vague submersion. Connaître les zones et enjeux concernés par ces différentes situations de submersion marine pourra permettre de graduer l'action communale préventive organisée dans le PCS. Pour autant, une réflexion est à mener pour identifier les paramètres et seuils permettant de déclencher ces différents niveaux de gestion de crise. Il s'agit en effet de définir, à l'image des échelles de risques élaborées sur les cours d'eau, une grille de lecture des informations disponibles pour anticiper les submersions marines et permettre d'identifier les faiblesse d'éléments déclencheurs des plans d'actions gradués.</p> <p>Cette étude est dépendante des résultats des analyses de submersions marines prévues dans la fiche d'action n°6.</p> <p>Ces informations locales seront utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux discussions nécessaires dans le cadre de la Stratégie de gestion intégrée du trait de cote et pourront être intégrées à l'observatoire du littoral à construire,</li> <li>- en déclinaison dans chacun des PCS des communes concernées, sous la forme d'un volet littoral. Cette opération fait l'objet des fiches d'action n°10 et 13.</li> </ul>																																										
<b>Décomposition du prix</b>																																										
Analyse des informations disponibles et fourniture d'une grille d'interprétation permettant le déclenchement des Plans Communaux de Sauvegarde		50 000 €		réalisation effective des études																																						
		- €		Échancier de réalisation																																						
		- €		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>50 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>50 000 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>50 000 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>50 000 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> </tr> </tbody> </table>					2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	50 000 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €	0 €	Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>Total</b>	<b>50 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>0 €</b>
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																				
Etudes	50 000 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €	0 €																																				
Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
<b>Total</b>	<b>50 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>0 €</b>																																				
		- €		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Financement prévisionnel</th> </tr> <tr> <th>Préfin.</th> <th>Financement prévisionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>60%</td> <td>Etat (GEMAPI)</td> </tr> <tr> <td>25 000 €</td> <td>7 500 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>15%</td> </tr> <tr> <td></td> <td>17 500 €</td> </tr> </tbody> </table>				Financement prévisionnel		Préfin.	Financement prévisionnel	60%	Etat (GEMAPI)	25 000 €	7 500 €		15%		17 500 €																							
Financement prévisionnel																																										
Préfin.	Financement prévisionnel																																									
60%	Etat (GEMAPI)																																									
25 000 €	7 500 €																																									
	15%																																									
	17 500 €																																									
Coût global estimatif		50 000 € HT																																								

Initiative		Equipement du territoire en stations de suivi complémentaire		Fiche n°		2-2																																										
Axe PAPI		2 Surveillance, prévision des crues et des inondations		Maitre d'ouvrage de l'opération		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron																																										
Territoire concerné		Tous		Lien PGRI		D.5-5																																										
Principaux liens SLGR1		5 - Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation Grand objectif Objectif 1 Objectif 2		D.1 Mettre en œuvre et pérenniser la politique du PAPI dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGR1) D.1-1-2 Améliorer l'efficacité de la gestion de crise D.2 Maintenir la dynamique partenariale autour de la gestion du risque inondation																																												
Description de l'action																																																
<p>Le bilan des PAPI précédents ainsi que les retours d'expérience sur les derniers épisodes de crues significatifs ont montré que si les Plans Communaux de sauvegarde existants sur le territoire ont joué leur rôle, il convenait néanmoins de les fiabiliser et en particulier en ce qui concerne leur déclenchement.</p> <p>Ce constat a conduit lors du PAPI d'intention à réaliser une analyse de la possibilité d'équiper le bassin versant du Libron afin de suivre le niveau du cours d'eau. En effet, ses crues génèrent de nombreux dégâts principalement dans la traversée de Laurens et surtout de L'auran, puis dans la plaine de Vias et améliorer les capacités d'anticipation des crues du Libron constitue donc un enjeu. L'étude d'opportunité de la mise en place d'un dispositif de surveillance conduite par la DREAL a permis d'objectiver les bénéfices attendus d'un tel dispositif et ses limites, et de proposer une stratégie d'attente sur ce bassin versant. Sa mise en œuvre s'est avérée complexe du fait du découpage administratif du territoire : les équipements bénéficiant au territoire aval devant être implantés sur le territoire amont.</p> <p>Sur le bassin versant de l'Orb, quelques secteurs constituent des zones d'ombres sur les quelles de la donnée complémentaire est nécessaire (bassin versant du Taurou, Orb amont barrage des Monts d'Orb...). Les stations sont également positionnées en lien avec une absence de données disponibles sur des stations hydrométriques existantes ou même un besoin de connaissance lié à la gestion des étages.</p> <p>En parallèle, la société VORTEX lo a élaboré une solution technique permettant de compléter les éléments déjà disponibles via le réseau géré par la DREAL, basée sur la mise en œuvre des stations autonomes fournissant en temps réel (via une plateforme internet) le niveau et le débit des cours d'eau. La géométrie du cours d'eau est réactualisée au fur et à mesure via les images vidéo enregistrées par la station, ce qui évite la maintenance liée aux opérations de tarage. Après avoir recherché des partenariats auprès des collectivités locales, la société VORTEX souhaite désormais déployer à grande échelle ces capteurs pour démontrer leur pertinence et fournir la donnée à réchels nationale. C'est l'objet du projet intitulé "WHYLD" pour WORLDWIDE HYDROLOGICAL LARGE-SCALE DATABASE qui a été financé pour deux ans d'expérimentation avec l'objectif d'installer 1000 stations sur deux territoires tests, la France et la Croatie. A l'échelle du territoire Orb Libron, une dizaine de capteurs sont envisagés.</p>																																																
Indicateurs / Remarques		Disponibilité de l'information		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="6">Echéancier de réalisation</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>- €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>- €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>- €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>- €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> </tr> </tbody> </table>				Echéancier de réalisation							2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Travaux	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Echéancier de réalisation																																																
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																										
Etudes	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																										
Travaux	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																										
Autres	- €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																										
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>																																										
Décomposition du prix		Les stations seront implantées dans le cadre d'une expérimentation menée sur deux ans et financée par des fonds européens.		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Coût global estimatif</th> <th colspan="4">Financement prévisionnel</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Etat</th> <th>UE</th> <th>Autres</th> <th>Etat</th> <th>UE</th> <th>Autres</th> <th>Autres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- € HT</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Autres 100%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>				Coût global estimatif				Financement prévisionnel					Etat	UE	Autres	Etat	UE	Autres	Autres	- € HT							Autres 100%								100%									
Coût global estimatif				Financement prévisionnel																																												
	Etat	UE	Autres	Etat	UE	Autres	Autres																																									
- € HT							Autres 100%																																									
							100%																																									






Intitulé		Actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde Littoraux		Fiche n°		3-2																																				
Aur-PAPI		3 Alerte et gestion de crise		Maire d'ouvrage de l'opération		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron																																				
Territoire concerné		Littoral		Lien PGRI		D.3-6 Intégrer un volet relatif à la gestion de crise dans les stratégies locales																																				
Principaux liens SLGR)		<p>3 - Améliorer la résilience des territoires exposés</p> <p>3.1 Améliorer la gestion de crise en zone littorale et d'inondation</p> <p>3.1.5 Faire émerger une organisation de l'évacuation des enjeux de la zone littorale</p>		Principaux liens D-ARGE		Orb-Libron																																				
Description de l'action		<p>Les axes d'amélioration de la tournure et de l'interprétation des informations de gestion des submersions marines sur les communes littorales (fiches d'action 6 et 10), permettront de faciliter le déclenchement des plans communaux de sauvegarde en traduisant les données des modèles disponibles en conséquences localisées, à la manière des informations fournies par Vigicrue sur les cours d'eau.</p> <p>Les différents scénarii de submersion correspondant aux situations extrêmes des vigilances vagues-submersion jaunes, oranges et rouges identifieront les dynamiques de submersion (point bas, axes coupés, évolution des emprises inondées). Cette connaissance fine permettra de graduer l'intervention des communes en anticipation des événements.</p> <p>Cette amélioration doit être en fine déclinée dans chacun des PCS des communes concernées, sous la forme d'un volet littoral. Le(e) chargé(e) de mission gestion de crise et vulnérabilité assistera les communes littorales pour s'assurer de la bonne intégration de ces données dans les Plans Communaux de Sauvegarde Littoraux. Ce travail sera mené à l'issue des deux études préalables et donc courant 2028.</p>		 		<p>Principaux liens D-3-6</p> <p>D-1-2 Améliorer l'efficacité de la gestion de crise</p> <p>D-2-3 Favoriser le synergie entre les politiques locales de gestion du risque inondation et les stratégies de gestion du risque de submersion</p>																																				
Indicateurs / Remarques		<p>Assistance aux communes concernées via l'animation portée par EPTB Orb Libron en 2028</p>		Echéancier de réalisation		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>-€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>-€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>-€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>-€</b></td> <td><b>0€</b></td> <td><b>0€</b></td> <td><b>0€</b></td> <td><b>0€</b></td> <td><b>0€</b></td> </tr> </tbody> </table>			2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	-€	0€	0€	0€	0€	0€	Travaux	-€	0€	0€	0€	0€	0€	Autres	-€	0€	0€	0€	0€	0€	<b>Total</b>	<b>-€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																				
Etudes	-€	0€	0€	0€	0€	0€																																				
Travaux	-€	0€	0€	0€	0€	0€																																				
Autres	-€	0€	0€	0€	0€	0€																																				
<b>Total</b>	<b>-€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>																																				
Coût global estimatif		-€ HT		Financement prévisionnel		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Etat (100%)</th> <th>Coût (100%)</th> <th>Regard</th> <th>CO 34</th> <th>AUTRI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>			Etat (100%)	Coût (100%)	Regard	CO 34	AUTRI						100%																							
	Etat (100%)	Coût (100%)	Regard	CO 34	AUTRI																																					
					100%																																					

Intitulé		Analyse du risque ruissellement dans le cadre d'un PLUI		Fiche n°		4-1																																				
Axe PAPI		4		Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme		Maitre d'ouvrage de l'opération																																				
Territoire concerné		Tous		Lien PGRI		D.4-7																																				
Principaux liens SLGRI		<p>1 - Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation</p> <p>1.1 Remplacer la prise en compte des questions de l'eau dans les documents d'aménagement et de planification du territoire (SCOT, PLU, SDAP...)</p> <p>5.1.4 Objectiver le risque ruissellement</p>		F1-2 Accompagner les communes et les EPCI pour l'élaboration des documents d'urbanisme		Favoriser la constitution de gestionnaires au territoire d'intervention adapté																																				
Objectif 1				D.3 Connaître et maîtriser les risques liés au ruissellement pluvial																																						
Objectif 2				Le prestataire fournira des propositions à intégrer dans les différents niveaux de planification de l'urbanisme, SCOT, PLU, PLU pour région																																						
Description de l'action																																										
<p>Le PAPI d'intention 2020-2023 identifiait le besoin de progresser sur la connaissance des zones inondables par ruissellement sur le territoire pour permettre une meilleure prise en charge de ce risque, visant à réduire la vulnérabilité des enjeux présents dans ces zones inondables et leur prise en compte dans les documents d'urbanisme. L'EPTB Orb Libron a ainsi engagé ainsi une étude d'analyse du risque d'inondations par ruissellement sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Cette première étape a identifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 108 km2 de zones inondables par ruissellement, soit 8% de la superficie du bassin versant</li> <li>- 35% de ces Zones inondables par Ruissellement sont incluses dans les zones bleues et rouges des PGRI, dont 65% ne le sont pas.</li> <li>- Sur l'ensemble du bassin versant, soit 7 % de la population du territoire vit dans ces zones inondables par ruissellement, soit près de 12 000 personnes.</li> </ul> <p>L'étude a permis de prioriser les secteurs sensibles qui correspondent à des secteurs bâtis pour lesquels des mesures sont à mettre en œuvre pour réduire ce risque (réduction de l'aléa et/ou adaptation du bâti par des mesures de mitigation) et qui font l'objet de la fiche d'action 1-6 . Pour autant l'étude donne une information à l'échelle du territoire utile dans les démarches d'aménagement du territoire, au delà de ces secteurs prioritaires. Si un accompagnement des documents d'urbanisme en cours sur le territoire pour s'assurer de la prise en compte des zones inondables par ruissellement est envisagé via l'animation mise en œuvre dans ce PAPI (cf fiche 4-3), une mission complémentaire a été préconisée à l'échelle des PLUI. Il s'agit en effet, de remobiliser l'ensemble des données techniques liées aux bassins versants identifiés dans l'étude pour partager le diagnostic établi à l'échelle de l'EPCI concerné et à s'assurer de l'adaptation et de l'acceptabilité des mesures préconisées (exploitants agricoles, particuliers, collectivités, entreprises, ...). Elle s'appuie à la fois sur la mobilisation et la vulgarisation des données de l'étude à l'échelle du bassin versant et sur des visites de terrain afin de « partager » la réalité du terrain, que ce soit le vécu de l'aléa ou les contraintes de mises en œuvre de différentes typologies d'action envisagées, en s'appuyant sur des cas concrets pouvant être partagés. Il s'agit également d'accompagner l'EPCI pour planifier la mise en œuvre de cas préconisés : maîtrise d'ouvrage, identification de financements, intégration des règles préconisées quant à l'urbanisation et la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme, ...</p> <p>Ces missions nécessitent de mobiliser des compétences techniques, de concertation et d'urbanisme et seront donc externalisées.</p> <p>Au moment de la rédaction du PAPI, un seul PLUI existe sur le territoire, celui de Sud Hérault et deux EPCI ont lancé une procédure d'élaboration d'un PLUI, Grand Orb et les Avants-Monts. Il est probable qu'au cours de la démarche PAPI d'autres EPCI s'engagent également dans cette voie.</p>																																										
Indicateurs / Remarques				Echéancier de réalisation																																						
				<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>45 000 €</td> <td>0 €</td> <td>15 000 €</td> <td>0 €</td> <td>15 000 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>45 000 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>15 000 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>15 000 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> </tr> </tbody> </table>			2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	45 000 €	0 €	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>Total</b>	<b>45 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>0 €</b>		
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																				
Etudes	45 000 €	0 €	15 000 €	0 €	15 000 €	0 €																																				
Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
<b>Total</b>	<b>45 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>0 €</b>																																				
Coût global estimatif		45 000 € HT		Financement prévisionnel																																						
				<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Etat BSM</th> <th>Etat BSM</th> <th>Etat BSM</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Finanç.</td> <td>60%</td> <td>50%</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>22 500 €</b></td> <td><b>9 000 €</b></td> <td><b>13 500 €</b></td> </tr> </tbody> </table>			Etat BSM	Etat BSM	Etat BSM	Finanç.	60%	50%	30%	<b>Total</b>	<b>22 500 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>13 500 €</b>																									
	Etat BSM	Etat BSM	Etat BSM																																							
Finanç.	60%	50%	30%																																							
<b>Total</b>	<b>22 500 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>13 500 €</b>																																							

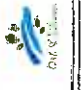


<b>Elaboration des PPRI par la DDTM 34</b>		<b>Fiche n°</b>	<b>4-2</b>																																					
<b>Axe PAPI</b>	<b>4</b>	Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme																																						
<b>Territoire concerné</b>		Orb amont, Mare																																						
<b>Principaux lieux SL(GRI)</b>	<b>Grand objectif</b>	1 - Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et réduire le coût des dommages liés à l'inondation																																						
	<b>Objectif 1</b>	1.1 Améliorer la prise en compte des risques d'inondation et leur perception pour encourager un aménagement durable du territoire																																						
	<b>Objectif 2</b>	1.3 Affiner la connaissance des aléas et des enjeux en zone inondable, de submersion marine, d'érosion																																						
<b>Maitre d'ouvrage de l'opération</b>		Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34																																						
<b>Lien PGRI</b>		Lien PGRI																																						
<b>Principaux lieux SAGE</b>		Orb-Libron																																						
<b>Description de l'action</b>		<p>D-1-5 Compléter la délimitation des zones inondables par débordement des cours d'eau</p> <p>D-1-6 Préserver les champs d'expansion de crue</p> <p>F-2 Garantir la prise en compte dans les documents d'urbanisme des objectifs de protection des zones à enjeux du SAGE</p>																																						
<b>Description de l'action</b>																																								
<p>SI le territoire Orb Libron est bien couvert d'une manière générale par des PPRI, il reste des secteurs où la définition des zones touchées par des débordements de cours d'eau n'est disponible qu'au travers de feuilles des zones inondables, dont les caractéristiques ne permettent pas son utilisation pour l'aménagement du territoire. Par ailleurs des PPRI existants, mais anciens, ont pu être pris en défaut à l'occasion des épisodes récents (crue de l'Orb amont de novembre 2014) justifiant d'en vérifier la validité hydraulique. Enfin les anciennes générations de PPRI ne sont pas prescriptives pour la réduction de la vulnérabilité qui constitue aujourd'hui un volet essentiel de la prévention des inondations.</p> <p>La poursuite du déploiement des PPRI sur le territoire Orb Libron pour fixer des règles en matière de développement de l'urbanisme en lien avec la présence des risques d'inondation est une des actions du PAPI 2024-2029.</p> <p>Cependant, deux secteurs prioritaires ont été identifiés par la DDTM afin de poursuivre la mise en place ou la révision des PPRI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Mare en amont de Villemagna l'Argentière (Mare amont, Clédoux...), sur ces secteurs seul le zonage AZI est disponible.</li> <li>- L'Orb Amont, entre Ceilhes et Hébrélan</li> </ul> <p>Sur ces secteurs, la DDTM 34 prévoit d'engager les études hydrauliques permettant de compléter la connaissance des zones inondables et en fonction des résultats de ces études, elle mettra en œuvre des procédures de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- porté à connaissance,</li> <li>- révision de PPRI,</li> <li>- élaboration de PPRI.</li> </ul>																																								
<b>Indicateurs / Remarques</b>		<b>Nombre de Ponts à connaissance réalisés et PPRI révisés ou approuvés</b>																																						
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Décomposition du prix</th> </tr> <tr> <td style="width: 50%;">étude hydraulique préalable aux PPRI</td> <td style="text-align: right;">100 000 €</td> </tr> <tr> <td>procédures PPR</td> <td style="text-align: right;">40 000 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">- €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">- €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">- €</td> </tr> </table>		Décomposition du prix		étude hydraulique préalable aux PPRI	100 000 €	procédures PPR	40 000 €		- €		- €		- €	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="5" style="text-align: center;">Echéancier de réalisation</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">Totalité</th> <th style="text-align: center;">2024</th> <th style="text-align: center;">2025</th> <th style="text-align: center;">2027</th> <th style="text-align: center;">2028</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Etudes</td> <td style="text-align: right;">100 000 €</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Travaux</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Autres</td> <td style="text-align: right;">40 000 €</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> <td style="text-align: right;">40 000 €</td> <td style="text-align: right;">0 €</td> </tr> </table>		Echéancier de réalisation					Totalité	2024	2025	2027	2028	Etudes	100 000 €	0 €	0 €	0 €	Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	40 000 €	0 €	40 000 €	0 €
		Décomposition du prix																																						
		étude hydraulique préalable aux PPRI	100 000 €																																					
procédures PPR	40 000 €																																							
	- €																																							
	- €																																							
	- €																																							
Echéancier de réalisation																																								
Totalité	2024	2025	2027	2028																																				
Etudes	100 000 €	0 €	0 €	0 €																																				
Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Autres	40 000 €	0 €	40 000 €	0 €																																				
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Coût global estimatif</th> </tr> <tr> <td style="text-align: right;"><b>140 000 € HT</b></td> <td></td> </tr> </table>		Coût global estimatif		<b>140 000 € HT</b>		<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">Financement prévisionnel</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">Fonds</th> <th style="text-align: center;">Etat (SLZ/IDU)</th> <th style="text-align: center;">Etabl. (Etat)</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">100%</td> <td style="text-align: center;">140 000 €</td> <td style="text-align: center;">0 €</td> </tr> </table>		Financement prévisionnel			Fonds	Etat (SLZ/IDU)	Etabl. (Etat)	100%	140 000 €	0 €																								
Coût global estimatif																																								
<b>140 000 € HT</b>																																								
Financement prévisionnel																																								
Fonds	Etat (SLZ/IDU)	Etabl. (Etat)																																						
100%	140 000 €	0 €																																						

Intitulé		Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme		Fiche n°		4-3																																																												
Ass PAPI		Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme		Maitre d'ouvrage de l'opération		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron																																																												
4				D.1-3																																																														
Territoire concerné		Tous		Lien PGRI		Sensibiliser les acteurs de l'aménagement du territoire aux risques d'inondation au travers des stratégies locales																																																												
Principaux liens SEGRI		<p>1 - Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation</p> <p>1.1 Renforcer la prise en compte des questions de réseaux dans les documents d'aménagement et de planification du territoire (SCOT, PLU, SDAP...)</p>		F1-2 Accompagner les communes et les EPCI pour l'élaboration des documents d'urbanisme																																																														
Objectif 1				F2-1 Veiller à la traduction dans les documents d'urbanisme des objectifs et des mesures de protection concernant les zones à enjeux du S																																																														
Objectif 2				F2-2 Inciter les communes à élaborer une stratégie de réduction de la vulnérabilité au risque inondation dans le cadre de l'élaboration ou d																																																														
Description de l'action																																																																		
<p>Le territoire Orb Libron est principalement concerné par le SCOT du bitarrois qui couvre les deux tiers aval du territoire dont le TRI Béziers Agde. Une collaboration particulière avec le SCOT du Bitarrois s'est mise en place dans le cadre du travail sur la SLGRI du TRI Béziers-Agde. Les échanges tendent à favoriser une bonne intégration des contraintes respectives et des préalables à une bonne prise en compte des risques notamment sur les questions de la gestion du littoral.</p> <p>Sur les secteurs non couverts par un SCOT, la lien avec les EPCI porteurs de PLU doit être renforcé notamment sur le thème de la gestion physique des cours d'eau et de la prise en compte des phénomènes de ruissellement, des zones humides, des EBF... Il s'agit ici de venir en appui et d'apporter une réelle plus-value aux documents d'urbanisme à chaque étape de leur élaboration.</p> <p>Au fur et à mesure de la réalisation des différents programmes d'actions et des études, l'EPTB Orb Libron dispose de plus en plus d'éléments importants pour le territoire. Les connaissances s'affinent en matière de gestion des risques et de fonctionnement des milieux (cartographie des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau, EBF, connaissances des crues...). Les documents d'urbanisme doivent intégrer cette connaissance, en lien avec leur rapport de compatibilité aux dispositions du PGRI et du SAGE. Les zones à enjeux du SAGE Orb Libron feront l'objet d'une actualisation liée aux connaissances récemment acquises (espace de bon fonctionnement, zones inondables par ruissellement...) lors de la révision du SAGE qui se déroulera en parallèle du présent PAPI.</p>																																																																		
Indicateurs / Remarques																																																																		
Assistance aux communes concernées via l'animation portée par EPTB Orb Libron entre 2024-2029																																																																		
Décomposition du prix																																																																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="5">Échéancier de réalisation</th> <th colspan="2"></th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> <th colspan="2"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Etudes</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Travaux</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Autres</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Total</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>										Échéancier de réalisation									2024	2025	2026	2027	2028	2029			Etudes		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			Travaux		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			Autres		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €			<b>Total</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>		
		Échéancier de réalisation																																																																
		2024	2025	2026	2027	2028	2029																																																											
Etudes		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																																											
Travaux		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																																											
Autres		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																																											
<b>Total</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>																																																											
Coût global et finalité		- € HT		Financement provisionnel																																																														
				Etat: Bénévoles		Hoguesh		CG 34																																																										
								100%																																																										

Intitulé		Participation à la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte		Fiche n°		4-4																																				
Axe PAPI		4		Maître d'ouvrage de l'opération		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron																																				
Territoire concerné		Littoral		Lien PGRI		D.2-31																																				
Principaux liens SLGRI		<p>Grand objectif</p> <p>1 - Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages liés à l'inondation</p> <p>Objectif 1</p> <p>1.2.1 Favoriser la gestion raisonnée du trait de côte (maintien des zones éolines, nettoyage raisonné...)</p> <p>1.1.1 Renforcer la prise en compte des questions de locaux dans les documents d'aménagement et de planification du territoire (SCOT, PLU, SDAP...)</p>		Description de l'action		<p>D-1-3 Développer les actions de réduction de la vulnérabilité des enjeux</p> <p>D-2-3 Favoriser le synergie entre les politiques locales de gestion du risque inondation et les stratégies de gestion du risque de submersion</p> <p>E.1 Renforcer les liens entre bassin versant et littoral</p>																																				
<p>À l'horizon 2050, en raison des changements climatiques en cours et à venir, la France va être confrontée à une augmentation du niveau des mers et à des circulations du trait de côte du littoral méditerranéen. L'accroissement du risque de submersion marine est également mis en exergue par les différents rapports sur le climat. Face à ces prévisions et aux premiers constats, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte (SNGITC) recommande une réflexion sur la reconquête spatiale des territoires menacés par l'érosion du littoral. Celle-ci offre en effet à priori plusieurs avantages, notamment : la vulnérabilité des populations et des biens serait réduite durablement, tant vis-à-vis de la submersion marine que de l'érosion côtière, la restauration du littoral permet de restaurer les écosystèmes naturels, ce qui est favorable à la biodiversité et atténue les phénomènes de submersion et d'érosion, la reconquête spatiale est une occasion de repenser l'aménagement et l'échelle de l'intercommunalité et d'oxygéner durablement l'estuaire. La stratégie régionale de gestion intégrée du trait de côte élaborée en 2018 par le préfète de l'Occident et le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) Occidentales 2040 ont précisé le cadre d'intervention : les territoires littoraux sont tenus de s'engager dans un processus d'adaptation et de résilience de leurs aménagements au regard des risques actuels et futurs identifiés. Désormais, le Plan Littoral 21 porté par l'Etat, la Région et la Caisse des Dépôts, accompagne les territoires littoraux pour faire face aux défis de l'adaptation au changement climatique, en particulier concernant le recul du trait de côte et l'aménagement durable du littoral. Un travail de concertation est mené pour contribuer au volet littoral du prochain Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 et du Programme Opérationnel FEDER 2021-2027, outils structurants et leviers financiers pour accompagner les projets futurs.</p> <p>L'achelle de gestion adoptée du littoral est celle de la cellule sédimentaire située entre Agde et Vendres. Au cours de l'année 2021, différents acteurs ont été organisés afin de mener la réflexion et de préparer l'organisation à maître en place sur le littoral. Pour le territoire Vendres Agde, ce travail a permis d'aboutir à la mise en place d'une gouvernance et d'une organisation sur l'ensemble du littoral ainsi que la définition d'un premier programme d'actions.</p> <p>Le Scot du Biterrois a en effet accepté de piloter la démarche d'élaboration de la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte, en créant une commission Littoral, en charge de :          - mener les études nécessaires à la définition et au pilotage de la future stratégie, sur la base du cahier des charges fourni par le Plan Littoral 21          - organiser l'observatoire du territoire littoral permettant d'alimenter ou réorienter sur le long terme la stratégie          - assurer la concertation et le pilotage des actions transitoires à maître en oeuvre en parallèle de l'élaboration de la stratégie</p> <p>Par ailleurs, les EPCI concernés (Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Communauté de communes de la Domitienne) exercent depuis le 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI intégrant les risques littoraux et l'érosion côtière. A ce titre, et pour répondre aux problématiques rencontrées vis-à-vis des ouvrages en place, une étude a été conduite en 2022 pour passer les bases de la réflexion et de la future stratégie locale au niveau du territoire de la cellule sédimentaire et identifier les ouvrages à pérenniser et à gérer dans la durée (la régularisation des ouvrages inclus dans cette compétence GEMAPI fait l'objet de la fiche action n°28).</p> <p>En parallèle, les EPCI associés au Département de l'Hérault ont mandaté l'IED Entente Interdépartementale de Démocratisation pour mettre en place un suivi du littoral Ouest Héraultais et définir un plan de gestion du trait de côte, sur la période 2020-2022. Enfin, le Département de l'Hérault a également mis en place un Observatoire Climat Eau Environnement et Littoral dans le cadre de sa stratégie « Hérault Littoral » destinée à valoriser les études et les données acquises par le CD84 sur les risques littoraux mais aussi partager ces connaissances et diffuser ces informations auprès du grand public.</p> <p>De nombreuses actions préservant les milieux aquatiques et espaces littoraux (zones humides ou sites Natura 2000, gestion intégrée de sites remarquables : les Verdusses, le Bagnas, le delta de l'Orb avec la Grande Maïre, les Opellières, ...), en plus de leur intérêt pour la biodiversité, contribuent à limiter à court et moyen termes les risques liés à l'érosion côtière et à la submersion marine.</p> <p>Le processus d'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du trait de côte constitue un axe fort de la politique de prévention des risques sur ce territoire littoral pour engager son évolution vers un territoire résilient, y contribuer est une des priorités de l'EPTRB Orb Libron. C'est pourquoi de nombreuses actions alimentant les phases techniques d'élaboration de la stratégie sont présentées dans le programme au PAPI (fiches actions n°5,6,9,10,13,28) tout comme les actions expérimentales ou travaux (identifiés comme nécessaires à court terme.</p>																																										
Décomposition du prix		<p>Etudes complémentaires au diagnostic de territoire et accompagnement pour faire émerger la stratégie Sm Scot du biterrois (200 000 euros)</p> <p>Travaux CAHM expérimentation S-Able Vias (1 541 000 euros)</p> <p>Travaux CABM transformation épi en brise lame à Valras (720 000 euros)</p> <p>Travaux CAHM expérimentation PEGASE Agde (1 350 000 euros)</p> <p>Travaux CAHM atténuateur de houles Porrigrais (3 000 000 euros)</p>		Echéancier de réalisation		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>-€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>-€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>-€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> <td>0€</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>-€</b></td> <td><b>0€</b></td> <td><b>0€</b></td> <td><b>0€</b></td> <td><b>0€</b></td> <td><b>0€</b></td> </tr> </tbody> </table>			2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	-€	0€	0€	0€	0€	0€	Travaux	-€	0€	0€	0€	0€	0€	Autres	-€	0€	0€	0€	0€	0€	<b>Total</b>	<b>-€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																				
Etudes	-€	0€	0€	0€	0€	0€																																				
Travaux	-€	0€	0€	0€	0€	0€																																				
Autres	-€	0€	0€	0€	0€	0€																																				
<b>Total</b>	<b>-€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>																																				
Coût global estimatif		-€ HT		Financement prévisionnel		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Finanç.</th> <th>Etat/Bassin</th> <th>Région</th> <th>CD 34</th> <th>Autres</th> <th>Au total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>		Finanç.	Etat/Bassin	Région	CD 34	Autres	Au total						100%																							
Finanç.	Etat/Bassin	Région	CD 34	Autres	Au total																																					
					100%																																					



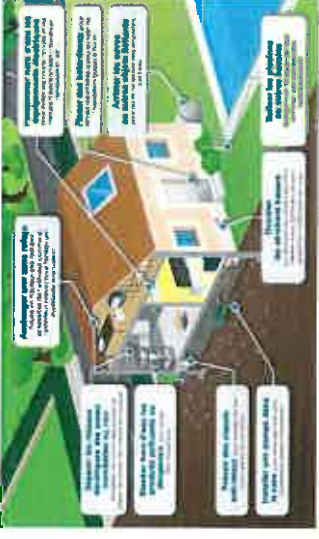
Intitulé		Fichier n°		5-1																																				
<p><b>Suivi et actualisation de l'analyse de la vulnérabilité du territoire</b></p>		<p>Maître d'ouvrage de l'opération</p> <p>Établissement Public Territorial de Bassin Orb Libron</p>																																						
<p>5 Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens</p>		<p>Lien PGRI</p>																																						
<p>Territoire concerné</p> <p>Tous</p>		<p>D-1-3 Développer les actions de réduction de la vulnérabilité des enjeux</p> <p>D-2-5 Suivre l'évolution des enjeux en zone inondable et de la culture du risque</p>																																						
<p>Principaux liens SLGR</p> <p>5 - Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation</p> <p>5.1.3 Affiner la connaissance des aléas et des enjeux en zone inondable, de submersion marine, d'érosion</p> <p>5.2 S'assurer de la diffusion et du partage de la connaissance pour informer et sensibiliser les acteurs</p>		<p>Principaux liens SAGE Orb-Libron</p>																																						
<p>Grand objectif</p> <p>Objectif 1</p> <p>Objectif 2</p>																																								
<p><b>Description de l'action</b></p> <p>La réduction de la vulnérabilité constitue un axe essentiel de la stratégie du PAPI Orb Libron 2024-2029. Le PAPI d'intention a permis d'identifier les enjeux vulnérables du territoire vis à vis des différents risques d'inondation (débordement, ruissellement, submersion marine). Ce travail d'inventaire nécessite d'être poursuivi et actualisé afin de créer une dynamique d'évolution vers un territoire résilient et de suivre l'impact des actions mises en œuvre.</p> <p>Les politiques de gestion du risque inondation ont été de longue date que de nombreux enjeux ne sont pas protégés par des systèmes collectifs et doivent donc être adaptés à cette situation, afin de réduire leur vulnérabilité. Les stratégies de réduction de la vulnérabilité du bâti existant constituent ainsi un axe essentiel dans les Plans d'Actions de Prévention des Inondations. L'analyse de la vulnérabilité du territoire Orb Libron généralisée dans le cadre du PAPI d'intention a révélé un très grand nombre d'enjeux, répartis sur l'ensemble des communes du territoire et nécessitant d'identifier des priorités d'intervention. Dans le cadre du PAPI 2024-2029, la priorité a été donnée au bâti privé pour mettre en place un outil de mutualisation des diagnostics et ouvrir à la mesure RV PAPI les travaux qui en découlent (cf fiches 5-2 et 5-3).</p> <p>Pour autant, en parallèle de ce programme il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actualiser les bases de données pour suivre l'évolution de la vulnérabilité (actualisation de la connaissance des enjeux)</li> <li>- poursuivre l'analyse de la vulnérabilité des infrastructures du territoire (réseaux, routes, parkings souterrains...)</li> <li>- promouvoir la réduction de la vulnérabilité par des actions d'information sur les dispositifs et financements existants</li> <li>- analyser les avancées et difficultés de mise en œuvre des mesures de mitigations pour réorienter la stratégie si nécessaire et anticiper les programmes futurs à l'issue du PAPI.</li> </ul> <p>Ce travail sera réalisé en régie dans le cadre de l'animation dédiée à la réduction de la vulnérabilité.</p>																																								
<p><b>Indicateurs / Remarques</b></p>																																								
<p>Animation spécifique portée par EPTB Orb Libron entre 2023 et 2029</p>																																								
<p><b>Décomposition du prix</b></p>																																								
		<p>Échancier de réalisation</p>																																						
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Totaux</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Études</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> </tbody> </table>			2024	2025	2026	2027	2028	2029	Totaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Études	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																		
Totaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																		
Études	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																		
Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																		
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																		
		<p>Financement prévisionnel</p>																																						
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>État 2023</th> <th>État 2024</th> <th>État 2025</th> <th>État 2026</th> <th>État 2027</th> <th>État 2028</th> <th>État 2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Préfin.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Financ.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			État 2023	État 2024	État 2025	État 2026	État 2027	État 2028	État 2029	Préfin.								Financ.								Total												
	État 2023	État 2024	État 2025	État 2026	État 2027	État 2028	État 2029																																	
Préfin.																																								
Financ.																																								
Total																																								
		<p>Coût global estimatif</p> <p>- € HT</p>																																						
				<p>100%</p>																																				

Intitulé		Programme de diagnostics type ALABRI à destination des particuliers		FICHE n°	
Axe PAPI		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron		5-2	
5 Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens		Maître d'ouvrage de l'opération			
Territoire concerné		D.3-10		Accompagner les diagnostics et plans de continuité d'activité au niveau des stratégies locales	
Tous		Lien PGRI			
Principaux liens (SLGR)		D-1-3 Développer les actions de réduction de la vulnérabilité des enjeux			
Grand objectif		Principaux liens SAGE			
Objectif 1		Orb-Libron			
Objectif 2					
<p>5 - Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation</p> <p>5.2.3 Soutenir la conscience du risque par des actions de sensibilisation du public et de promotion de la résilience</p>					
<p><b>Description de l'action</b></p> <p>Les PAPI précédents menés sur le territoire ont permis de mettre en évidence une très forte vulnérabilité du territoire aux inondations. Face à ce constat et à l'absence de solution de protection pour la grande majorité de ces enjeux, la réduction de la vulnérabilité via des mesures de mitigation est devenue une priorité d'actions, en particulier pour le bâti privé. En effet, si la réalisation de diagnostics et de travaux de mitigation est encouragée par les Plans de Prévention des Risques Inondations les plus récents et financée via le fonds Barnier, force est de constater que sa mise en oeuvre reste très limitée. Afin de créer une vraie dynamique permettant d'inscrire la réduction de la vulnérabilité comme un levier efficace de la gestion des inondations, l'EPTB Orb Libron a décidé de mettre en place une opération collective à échelle de son territoire afin de proposer aux particuliers résidents dans les zones inondables du territoire d'avoir accès à un diagnostic de leur habitation réalisé par un professionnel ainsi qu'une assistance pour la réalisation des demandes de subventions pour mettre en oeuvre les travaux de réduction de la vulnérabilité préconisés par les diagnostics (cf fiche n°5-3).</p> <p>Compte tenu du nombre de logements potentiellement concernés sur le territoire (eaux situées en zone inondable d'un PGRI ou d'un Parc à Connaissance) et du coût d'un tel programme, sa mise en place sera progressive et s'adressera prioritairement aux secteurs les plus vulnérables (notamment l'Orb aval et le Libron aval) et ceux ne faisant pas l'objet de dispositifs de protection.</p> <p>L'objectif de cette opération est in fine de faciliter la mise en conformité des logements vis-à-vis des obligations issues des PGRI, de mettre en évidence les dommages subis par le bâti lors des prochaines crues et de faciliter le retour à la normale. Réussir à mobiliser les propriétaires d'habitations en zone inondable nécessite d'engager une action forte d'information et d'animation autour de cette démarche pour espérer atteindre un nombre significatif de diagnostics. Pour autant l'ambition est bien d'aller au-delà du diagnostic et d'accompagner les particuliers dans la mise en oeuvre des travaux, ce qui exige également de maintenir une animation et un suivi de ces dossiers dans la durée.</p> <p>L'EPTB Orb Libron validera courant 2024 avec les différents EPCI du territoire les secteurs prioritaires sur lesquels déployer le dispositif, afin de consulter les prestataires pour disposer d'un dispositif type ALABRI opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2025.</p> <p>Ce dispositif devra permettre d'assurer les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et sensibilisation en amont puis en parallèle de la campagne de diagnostic (réunions publiques, courrier d'information en lien avec les collectivités, site internet dédié)</li> <li>- Réalisation de 2000 diagnostics</li> <li>- Assistance aux particuliers pour la réalisation des demandes de subvention</li> <li>- Mise en place et renseignement d'un outil de suivi des dossiers traités et de leur avancement.</li> </ul> <p>Dans l'objectif de ne pas s'arrêter à la phase de diagnostic, des bilans réguliers seront réalisés (au moins de manière annuelle) afin d'identifier le taux de réalisation effective des travaux et les freins éventuels. Le poste d'animation vulnérabilité sera particulièrement chargé de la mise en oeuvre de cette opération.</p> <p>Le nombre de diagnostics envisagé sur la durée du programme est de 400 par an, pour un total de 2 000 sur la durée du PAPI entre 2025 et 2029 avec un montant globalisé de 1 000 euros par diagnostic.</p>					
<p>Indicateurs / Remarques</p>					
<p>Accompagnement type Alabri incluant la sensibilisation amont, la fourniture des diagnostics, l'assistance à la réalisation des dossiers de demande de subvention et la fourniture d'un outil de suivi de ces actions avec un objectif de réalisation de 2000 diagnostics sur 5 ans</p>					
<p>2 000 000 €</p>					
<p>Etudes</p>					
<p>Travaux</p>					
<p>Autres</p>					
<p>2 000 000 €</p>					
<p>2024</p>					
<p>2025</p>					
<p>2026</p>					
<p>2027</p>					
<p>2028</p>					
<p>2029</p>					
<p>Échéancier de réalisation</p>					
<p>Finier</p>					
<p>ÉPTB (Orb Libron)</p>					
<p>Region</p>					
<p>CO-34</p>					
<p>10%</p>					
<p>20%</p>					
<p>200 000 €</p>					
<p>200 000 €</p>					
<p>400 000 €</p>					
<p>400 000 €</p>					
<p>400 000 €</p>					
<p>Financement prévisionnel</p>					
<p>2 000 000 € HT</p>					
<p>Coût global estimatif</p>					



Titre		Travaux de réduction de la vulnérabilité		Fiche n°		5-3	
Axe PAPI		5 Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens		Particuliers			
Territoires concernés		Tous		Lien PGRI		D.3-10 Accompagner les diagnostics et plans de continuité d'activité au niveau des stratégies locales	
Principaux liens SLDRI		Grand objectif Objectif 1 Objectif 2		Principaux liens SAGE		D.1-3 Développer les actions de réduction de la vulnérabilité des enjeux	

Description de l'action	
<p>L'EPTB Orb-Libron portera les études préalables à la réalisation des travaux de réduction de la vulnérabilité à savoir l'animation et la réalisation des diagnostics, afin de fournir aux propriétaires de logements situés en zone inondable un prestataire en charge de la réalisation du diagnostic du bâtiment puis de l'accompagnement pour l'obtention des financements possibles avec les divers acteurs auprès des entreprises spécialisées, et enfin de l'accompagnement pour la réalisation des travaux et le versement des subventions. Les travaux sont mis en œuvre par les propriétaires avec pour objectifs de mettre en conformité les logements vis-à-vis des obligations, réduire les dommages subis par le bati lors des prochaines crues et faciliter le retour à la normale.</p> <p>La mise en œuvre des travaux est priorisée selon la liste suivante, établie selon l'éligibilité au fonds de prévention des risques naturels majeurs, dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création ou aménagement d'une zone refuge pour les personnes.</li> <li>2. Création antivolée (portails) ou sécurisation des constructions et, le cas échéant, création d'ouvrants équilibrants sur les façades non exposées.</li> <li>3. Acquisition et installation de dispositifs anti-retour ou d'équipements sur les branchements sur réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, ainsi que de tampons de regard verrouillables.</li> <li>4. Acquisition et installation de dispositifs de mise à l'abri des personnes et des biens (escaliers, tympans automatisés)</li> <li>5. Mise hors d'eau des câbles et des mécanismes du fonctionnement des ascenseurs et des monte-escaliers.</li> <li>6. Acquisition et installation de dispositifs d'ouverture manuelle des ouvrants.</li> <li>7. Déplacement hors de la zone inondable ou mise hors d'eau des tableaux et transformateurs électriques, équipements de génie climatique, de production de chaleur, d'eau chaude sanitaire et de ventilation (dont évents), et cuves d'hydrocarbures</li> <li>8. Réduction ou modification des circuits électriques</li> <li>9. Réalisation ou renforcement de plancher</li> <li>10. Arrêtoir et étanchéification des cuves d'hydrocarbures</li> <li>11. Acquisition et installation de dispositifs d'arrêtoir, pour les habitations légères de loisir et les résidences mobiles de loisir.</li> <li>12. Traitement imperméable pour les voies d'eau provenant des façades et des réseaux.</li> <li>13. Acquisition et installation d'équipements, fixes ou mobiles, permettant l'élimination des eaux résiduelles dans les constructions.</li> <li>14. Acquisition et mise hors d'eau d'un dispositif de coupure du réseau de gaz et de courant électrique isolé.</li> <li>15. Acquisition et installation de grilles de ventilation des vides sanitaires.</li> <li>16. Acquisition et installation, dans le sol, de dispositifs drainants sur abords des constructions.</li> <li>17. Remplacement des revêtements de sol (sous réserve d'une justification dans diagnostic).</li> </ol> <p>Les derniers retours d'expérience réalisés sur ces démarches de réduction de la vulnérabilité identifient en moyenne un taux de réalisation des travaux à partir du nombre de diagnostics effectués. Le coût moyen des travaux est estimé à 6 000 euros par dossier, sachant qu'il peut être très variable selon la nature des travaux envisagés. Ces éléments conduisent à estimer l'investissement à réaliser pour la réalisation des travaux de réduction de la vulnérabilité des biens (tableau 5-2) devra permettre d'identifier les freins et les leviers d'action nécessaires à la réalisation des travaux. L'intervention des collectivités pourra alors être réinterrogée pour permettre d'atteindre un niveau d'équipement supérieur.</p>	



Indicateurs / Remarques		Echancier de réalisation					Financement prévisionnel		
		2024	2025	2026	2027	2028	2029		
Etudes		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Travaux		2 000 000 €	0 €	450 000 €	450 000 €	450 000 €	450 000 €		
Autres		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Coût global estimatif		2 000 000 € HT							
				80%		400 000 €		Ajouté	
				100%		400 000 €		0%	









Contexte

Le delta de l'Orb correspond à la frange littorale du bassin versant de l'Orb et couvre les communes de Vézère-Plage, Sérignan, Villeneuve-les-Béziers, Portiragnes et Vias. Les anciens estuaires en marée de l'Orb ne subsistent aujourd'hui que sous forme de lagunes et de grèves interrompues par le cordon dunaire et aussi appelés brèches en regard de la submersion marine.

Ces ensembles constituent un chepôlet de zones humides dont la valeur écologique est avérée, reconnue et préservée, notamment via les démarches Natura 2000 en place, démarches qui ont systématiquement identifiés la gestion hydraulique comme un point d'amélioration nécessaire du fonctionnement des sites.

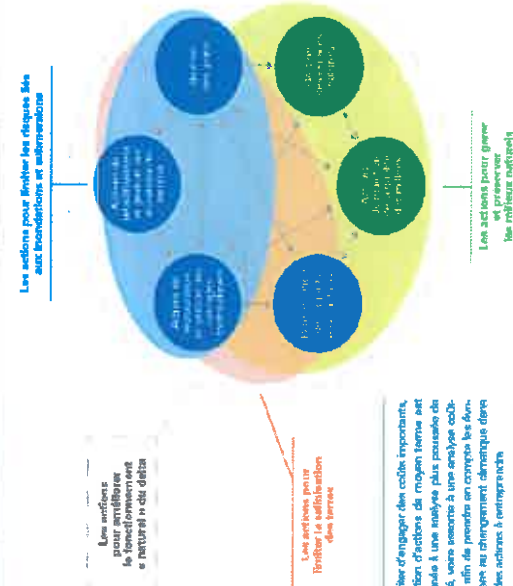


La gestion hydraulique de ces espaces est effet rendu complexe du fait de l'intensité et la fréquence des phénomènes d'inondation affectant le delta de l'Orb, couplées à la présence d'un grand nombre d'enjeux, humains, économiques et environnementaux. En effet la plaine littorale abrite des secteurs :

- dédiés aux activités économiques liées au tourisme (hôtellerie de plein air principalement, mais aussi commerces et services associés) principalement à Sérignan Plage (secteur des Orpellières Hautes)
- agricoles organisés autour d'une gestion hydraulique collective via deux Associations Syndicales Autorisées.

La gestion hydraulique du site, parfois poussée par des objectifs ou des intérêts divergents (protection contre les intrusions salées limitant l'évacuation des eaux douces, volonté de conserver l'eau douce pour dessaler les terres agricoles versus le souhait de resseuyer au plus vite pour redémarrer les activités) et nécessitant une gestion coordonnée à une échelle dépassant la capacité d'agir des acteurs présents est devenue délicate, voire contre-productive pour l'ensemble des enjeux présents qu'ils soient économiques ou environnementaux.

Dans ce contexte l'EP TB Orb Libron a engagé une démarche concertée d'élaboration d'un plan de gestion du delta de l'Orb visant principalement à restaurer le fonctionnement hydraulique afin de préserver les zones humides mais aussi les différents enjeux présents. A l'issue de plus de deux ans d'étude et de concertation, des objectifs communs ont été définis et déclinés en un plan d'actions et une charte d'engagement. Depuis juillet 2021, le programme d'actions se décline progressivement.



Lien avec le programme PAPI


Le plan de gestion du delta de l'Orb a pour objectif de préserver les zones humides du Delta de l'Orb qui ont comme particularité d'être alimentées en eau douce par les débordements de l'Orb en crue, il intègre donc des objectifs hydrauliques et en particulier de gestion des inondations et des submersions marines. En effet s'il est illusoire de protéger des inondations les enjeux présents dans ce secteur, la réduction de leur vulnérabilité tout comme le maintien des zones humides, passe par la restauration des chemins hydrauliques permettant notamment d'assurer un apport chronique d'eau douce aux lagunes pour les crues les plus courantes et un resseuyage efficace des eaux débordées de l'Orb par la Grande Mairie ou l'ancien Grau du Libron et des eaux débordées de l'Orb ou la submersion marine pour le secteur des Orpellières Hautes.

- Les principales actions à réaliser dans cet objectif sont :
- les travaux de resseuyage du secteur des Orpellières Hautes permettant de réduire de l'ordre de 4 jours le temps de resseuyage au droit des établissements de Tourisme de Plein Air (fiche action PAPI 6-2)
  - les travaux de rétablissement des exutoires en mer : restauration d'une continuité hydraulique des eaux débordées de l'Orb vers la Grande Mairie (fiche action PAPI 6-3) et vers l'ancien Grau du Libron (fiche action PAPI 6-4)

Ces deux dernières actions font partie intégrante du scénario de protection contre les crues centennales de l'Orb entre Béziers et la Mer, venant en complément des ouvrages de protection des coeurs de village. Elles sont fondamentales en lien avec le fonctionnement de plaine en tant que l'Orb avait qui se caractérise par la concentration des deux tiers du débit de crue vers la Grande Mairie qui fut historiquement l'exutoire principal de l'Orb. Elles ont été inscrites au PAPI 1 mais n'ont pas pu être mises en oeuvre du fait des interrogations environnementales liées à des travaux hydrauliques d'ampleur à proximité des zones humides et secteurs Natura 2000 remarquables. Les analyses menées dans le cadre du Plan de gestion du delta de l'Orb ont permis de démontrer au contraire l'intérêt de rétablir cette continuité hydraulique d'eau douce pour les zones humides et d'une manière générale les enjeux présents.

- Les travaux consistent principalement en :
- la (re)création de fossés en amont des systèmes lagunaires
  - la reprise des ouvrages hydrauliques présents en tête des lagunes et non efficaces (ouvrage antiseil)
  - la requalification des déversoirs présents le long de la Grande Mairie pour assurer leur double rôle de laisser passer l'eau douce en crue et empêcher l'eau salée de pénétrer dans les terres agricoles lors de tempêtes marines.



Initiative	Travaux de réaménagement des eaux débordées de l'Orb vers la Grande Mairie		Fichier n°	6-3
Axe PAPI	8	Gestion des écoulements	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	
Territoire concerné	Orb aval			
Principaux liens SLGRI	Grand objectif	1 - Améliorer la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux concernés	Restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux qui permettent de réduire les crues et les submersions	
	Objectif 1	2.2 Identifier et préserver les zones d'expansion de crues, les zones humides et les autres habitats propres à l'expansion des fonctionnalités naturelles d'inondation	D-2-3 Favoriser la synergie entre les politiques locales de gestion du risque inondation et les stratégies de gestion du risque de submersion	
	Objectif 2	2.3 Opérer la fonctionnalité des espaces en amont	D-2-6 Garantir la cohérence entre les actions de protection contre les crues et les stratégies de restauration des milieux	
			E-5 Contribuer à la restauration hydro-morphologique de l'espace littoral	

Description de l'action



La zone du delta de l'Orb est soumise au risque d'inondation par les eaux débordées de l'Orb. Plusieurs points de débordement sont présents en rive gauche de l'Orb, les écoulements étant ensuite naturellement dirigés en majorité vers la Grande Mairie. Ils rejoignent également toutfois, pour partie, la Rivièrette ou l'Ancien Grau du Libron (en contournant Ponttragnès-Plage). Divers aménagements perturbent toutefois ces écoulements, comme cela a déjà été identifié dans le cadre du plan de gestion du delta de l'Orb (cf annexe ci-jointe). Il s'agit notamment de la RD64, dont la transparence n'est pas totalement assurée et qui perturbe le ressuyage des terres inondées en amont, provoquant des stagnations d'eau voire amplifiant l'inondation de certains secteurs de la commune de Villeneuve-les-Béziers. Plus en aval, les différents aménagements (drainage et mise en culture des parcelles, gabarit insuffisant des fossés, endiguement des berges des lagunes et condamnation des déversoirs en digue de la Grande Mairie, non fonctionnels...) provoquent également des débordements et limitent les possibilités de retour aux lagunes de ces eaux débordées de l'Orb, qui vont avoir tendance à s'étendre sur les parcelles en rive droite et gauche de la Grande Mairie notamment.

Afin de remédier à ces problématiques, plusieurs études ont été menées dès la fin des années 90 et le début des années 2000 (Schéma Béziers la Mer) puis plus récemment avec succèsivement :  
 - Le projet d'aménagement de l'Ancien Grau du Libron (SOGREAH, 2008)  
 - L'étude d'avant-projet d'amélioration des écoulements des eaux débordées de l'Orb vers la Mairie (ENTECH, 2009),  
 - L'étude de faisabilité de la protection de Ponttragnès Plage (ISL, 2017).

L'objectif de cette action du plan de gestion du delta de l'Orb, s'appuyant sur les projets précédemment cités, est de rétablir la continuité des eaux débordées de l'Orb lors des épisodes de crue peu intense afin de faciliter le ressuyage de ces eaux et de faire bénéficier les lagunes de ces apports. Les travaux à réaliser consistent en la création de fossés et la reprise d'ouvrages existants en bordure de la lagune (digues, déversoirs, vannages) afin de rétablir un cheminement hydraulique pour les eaux débordées de l'Orb. La capacité des ouvrages (fossés, ouvrages hydrauliques) sera limitée puisque l'objectif n'est pas de faire transiter les débits de crue mais bien de faciliter les écoulements en début et en fin d'événement, de manière à ce que l'eau douce issue des crues de l'Orb rejoigne bien la lagune de la Grande Mairie, y compris pour les crues jusque débordantes. Les aménagements permettront également de réduire le temps de ressuyage du secteur en cas de crue importante, ce qui sera bénéfique pour les enjeux présents (agricoles, habitat isolé ou hôtellerie de plein air) et améliorera la résilience du territoire.

Indicateurs / Remarques		Echéancier de réalisation					Financement prévisionnel		
		2024	2025	2026	2027	2028	2029		
Etudes		330 000 €	0 €	360 000 €	200 000 €	0 €	0 €		
Travaux		1 971 000 €	1 000 000 €	971 000 €	0 €	0 €	0 €		
Autres		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Coût global estimatif		2 301 000 €	1 360 000 €	1 300 000 €	130 000 €	0 €	0 €		
Financement global		Etat/Bénévoles		Municipal		CO 34		Autre(s)	
		40%		60%		10%		20%	
2 601 000 € HT		1 360 000 €		1 300 000 €		280 100 €		280 200 €	

Décomposition du prix

Etudes préalables (modélisation hydraulique, étude foncière, ACR / AMC, études réglementaires)	70 000 €
Grande Mairie Aval : reprise endiguement, ouvrage Service et ouvrage amont	1 040 000 €
Grande Mairie Médian : recalibrage / création de fossés	371 000 €
Grande Mairie Amont : transparence secteur RD64 (ouvrages et fossés)	560 000 €
Maîtrise d'œuvre et missions annexes	560 000 €
	- €



Titulaire		Travaux de rétablissement des eaux débordées de l'Orb vers le Grau du Libron		Fiche n°		6-4	
Axe PAPI		8 Gestion des écoulements		Maître d'ouvrage de l'opération		Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée	
Territoire concerné		Orb aval		Lien PGRI		5.2.3	
Principaux liens (SLGR)		<p>1 - Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du foncionnement actuel des milieux aquatiques</p> <p>2.2.2 Renforcer et préserver les zones d'expansion de crues, les zones humides ou les secteurs naturels propices à l'expression des phénomènes naturels d'inondation</p> <p>2.2.3 Optimiser la fonctionnalité des estuaires en mer</p>		Lien I PGRI		5.2.3	
Grand objectif				Principaux liens SAGE		Orb-Libron	
Objectif 1				E-5		Contribuer à la restauration hydromorphologique de l'espace libron	
Objectif 2				E-5		Contribuer à la restauration hydromorphologique de l'espace libron	
<p><b>Description de l'action</b></p> <p>La zone du delta de l'Orb est soumise au risque d'inondation par les eaux débordées de l'Orb. Plusieurs points de débordement sont présents en rive gauche de l'Orb, les écoulements étant ensuite naturellement dirigés en majorité vers la Grande Maire, ils rejoignent également parfois, Divers aménagements perturbent toutefois ces écoulements comme cela a déjà été identifié dans le cadre du plan de gestion du delta de l'orb (cf annexe ci-jointe). Il s'agit notamment de la RD37, dont la transparence n'est pas totalement assurée et qui perturbe le ressuyage des terres inondées en amont, provoquant des stagnations d'eau et limitant durablement l'accès à Portiragnes Plage, dès les crues décaennales de l'Orb. Plus en aval, les différents aménagements (mise en culture des parcelles, gabarit insuffisant des fossés, endiguement des berges des lagunes, ouvrages de tête non fonctionnels...) provoquent également des désordres et limitent les possibilités de retour à l'Ancien Grau du Libron de cas eaux débordées de l'Orb, qui vont avoir tendance à s'épandre sur les parcelles en rive droite et gauche entre Portiragnes et Vias.</p> <p>Afin de remédier à ces problématiques, plusieurs études ont été menées dès la fin des années 80 et le début des années 2000 (Schéma Béziers la Mer) puis plus récemment avec succèsivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet d'aménagement de l'Ancien Grau du Libron (SOGREAH, 2008)</li> <li>- L'étude d'avant-projet d'amélioration des écoulements des eaux débordées de l'Orb vers la Maire (ENTECH, 2009).</li> <li>- L'étude de faisabilité de la protection de Portiragnes Plage (ISL, 2017), cette dernière intégrant les travaux sur l'Ancien Grau du Libron comme une partie du schéma global de protection de Portiragnes Plage, au même titre que la réduction de la vulnérabilité des enjeux situés en dehors du périmètre protégé par la digue.</li> </ul> <p>L'objectif de cette action du plan de gestion du delta de l'Orb, s'appuyant sur les projets précédemment cités, est de rétablir la continuité des eaux débordées de l'Orb, mais aussi du Libron, avec pour objectif de faciliter le ressuyage de cas eaux dès les crues peu intenses pour faire bénéficier les lagunes de cas apports et pour réduire le temps de ressuyage pour les crues significatives. Les travaux à réaliser consistent en la re création de fossés et la reprise de l'ouvrage de tête afin de rétablir un cheminement hydraulique pour les eaux débordées de l'Orb. La capacité des ouvrages (fossés, ouvrages hydrauliques) sera limitée puisque l'objectif n'est pas de faire transiter les débits de crue mais bien de faciliter les écoulements en début et en fin d'événement, de manière à ce que l'eau douce issue des crues de l'Orb et du Libron rejoigne bien la lagune y compris pour les crues juste débordeantes. Les aménagements permettront également de réduire le temps de ressuyage du secteur en cas de crue importante de l'Orb ou du Libron, ce qui sera bénéfique pour les enjeux présents (agricoles, habitat isolé ou hôtellerie de plein air).</p>							
Indicateurs / Remarques				Echancier de réalisation			
				2024		2025	
		Etudes		100 000 €		0 €	
		Travaux		1 100 000 €		0 €	
		Autres		0 €		0 €	
		Total		1 200 000 €		0 €	
Coût global estimatif		1 200 000 €		100%		0 €	
		Etat 2024		20%		240 000 €	
		Etat 2025		80%		960 000 €	
		Etat 2026		100%		1 200 000 €	
		Etat 2027		100%		1 200 000 €	
		Etat 2028		100%		1 200 000 €	
		Etat 2029		100%		1 200 000 €	
		Etat 2030		100%		1 200 000 €	
		Etat 2031		100%		1 200 000 €	
		Etat 2032		100%		1 200 000 €	
		Etat 2033		100%		1 200 000 €	
		Etat 2034		100%		1 200 000 €	
		Etat 2035		100%		1 200 000 €	
		Etat 2036		100%		1 200 000 €	
		Etat 2037		100%		1 200 000 €	
		Etat 2038		100%		1 200 000 €	
		Etat 2039		100%		1 200 000 €	
		Etat 2040		100%		1 200 000 €	
		Etat 2041		100%		1 200 000 €	
		Etat 2042		100%		1 200 000 €	
		Etat 2043		100%		1 200 000 €	
		Etat 2044		100%		1 200 000 €	
		Etat 2045		100%		1 200 000 €	
		Etat 2046		100%		1 200 000 €	
		Etat 2047		100%		1 200 000 €	
		Etat 2048		100%		1 200 000 €	
		Etat 2049		100%		1 200 000 €	
		Etat 2050		100%		1 200 000 €	
		Etat 2051		100%		1 200 000 €	
		Etat 2052		100%		1 200 000 €	
		Etat 2053		100%		1 200 000 €	
		Etat 2054		100%		1 200 000 €	
		Etat 2055		100%		1 200 000 €	
		Etat 2056		100%		1 200 000 €	
		Etat 2057		100%		1 200 000 €	
		Etat 2058		100%		1 200 000 €	
		Etat 2059		100%		1 200 000 €	
		Etat 2060		100%		1 200 000 €	
		Etat 2061		100%		1 200 000 €	
		Etat 2062		100%		1 200 000 €	
		Etat 2063		100%		1 200 000 €	
		Etat 2064		100%		1 200 000 €	
		Etat 2065		100%		1 200 000 €	
		Etat 2066		100%		1 200 000 €	
		Etat 2067		100%		1 200 000 €	
		Etat 2068		100%		1 200 000 €	
		Etat 2069		100%		1 200 000 €	
		Etat 2070		100%		1 200 000 €	
		Etat 2071		100%		1 200 000 €	
		Etat 2072		100%		1 200 000 €	
		Etat 2073		100%		1 200 000 €	
		Etat 2074		100%		1 200 000 €	
		Etat 2075		100%		1 200 000 €	
		Etat 2076		100%		1 200 000 €	
		Etat 2077		100%		1 200 000 €	
		Etat 2078		100%		1 200 000 €	
		Etat 2079		100%		1 200 000 €	
		Etat 2080		100%		1 200 000 €	
		Etat 2081		100%		1 200 000 €	
		Etat 2082		100%		1 200 000 €	
		Etat 2083		100%		1 200 000 €	
		Etat 2084		100%		1 200 000 €	
		Etat 2085		100%		1 200 000 €	
		Etat 2086		100%		1 200 000 €	
		Etat 2087		100%		1 200 000 €	
		Etat 2088		100%		1 200 000 €	
		Etat 2089		100%		1 200 000 €	
		Etat 2090		100%		1 200 000 €	
		Etat 2091		100%		1 200 000 €	
		Etat 2092		100%		1 200 000 €	
		Etat 2093		100%		1 200 000 €	
		Etat 2094		100%		1 200 000 €	
		Etat 2095		100%		1 200 000 €	
		Etat 2096		100%		1 200 000 €	
		Etat 2097		100%		1 200 000 €	
		Etat 2098		100%		1 200 000 €	
		Etat 2099		100%		1 200 000 €	
		Etat 2100		100%		1 200 000 €	



Decomposition du prix			
Ancien Grau du Libron : Elapes préalable (modélisation hydraulique, étude fonctéra, ACB / AVC, études réglementaires) / préparation	100 000 €		
Ancien Grau du Libron : Aménagements entre Port Cassinières et le chemin de Gaillardet (fossés, etc.)	440 000 €		
Ancien Grau du Libron : Amélioration de la capacité de l'estuaire	1 100 000 €		
Ancien Grau du Libron : Aménagements complémentaires	120 000 €		
	- €		

Coût global estimatif		1 760 000 €	
		100%	
		1 760 000 €	


Financement prévisionnel			
Fonct	Etat	Finct (libron)	CD 34
	60%	20%	10%
	880 000 €	352 000 €	176 000 €
			20%
			352 000 €








Intitulé		Études opérationnelles et réglementaires pour la mise en place de stratégies de gestion du ruissellement		Fiche n°		6-6			
Axe PAPI		3 Gestion des écoulements		Maître d'ouvrage de l'opération		tous les EPCI du territoire			
Territoire concerné		Tous		Lien PGRI					
Principaux liens SLGR)		<p>Grand objectif 5 - Développer la contribution sur les pluviales et les risques d'inondation</p> <p>Objectif 1 3.1.4 Objectiver le risque ruissellement</p> <p>Objectif 2</p>		Principaux liens SAGE		<p>0-3 Connaitre et maîtriser les risques liés au ruissellement pluvial</p> <p>0-3-1 Améliorer la prise en charge de la gestion des eaux pluviales par les collectivités</p> <p>0-3-2 Identifier les secteurs prioritaires en matière de risques liés au ruissellement pluvial, y compris en termes de pollution des milieux aquatiques</p>			
Description de l'action									
<p>Le PAPI d'intention 2020-2024 identifie le besoin de progresser sur la connaissance des zones inondables des zones inondables et leur prise en compte dans les documents d'urbanisme. L'EPTB Orb Libron a ainsi engagé une étude d'analyse du risque d'inondation par ruissellement sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Cette première étape a identifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 108 km<sup>2</sup> de zones inondables par ruissellement, soit 9% de la superficie du bassin versant</li> <li>- 35% de ces zones inondables par ruissellement sont incluses dans les zones bleues et rouges versant</li> <li>- Sur l'ensemble du bassin versant, près de 7 % de la population du territoire vit dans ces zones inondables par ruissellement, soit près de 12 600 personnes.</li> </ul> <p>L'étude a permis de préciser les secteurs sensibles (cf carte ci-jointe) qui sont au nombre de 22, répartis sur 7 EPCI du territoire. Pour chacun de ces périmètres, une étude de détail est nécessaire pour cartographier précisément les zones concernées en intégrant les éléments de topographie tels que type réseau, voiries, murs, trottoirs... pouvant impacter les écoulements de surface et irréguliers à prendre en compte à l'échelle du bassin versant Orb Libron. Ces études de détail prévues dans la fiche d'action n°8 permettront de préciser les enjeux concernés et le niveau de risque auquel ils sont soumis ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour réduire ce risque : réduction de l'aléa, suivi adaptation du bâti par des mesures de mitigation. Cette action vise les risques d'inondations et donc les écoulements dont le périmètre de retour est supérieur à 30 ans. En effet en dessous de cette limite, la gestion de ces écoulements relève de l'assainissement pluvial qui n'est pas pris en compte dans le dispositif PAPI.</p> <p>Les études sur ces sites prioritaires étant prévues sur toute la durée du PAPI, il est cohérent de prévoir d'assurer dans le cadre du PAPI une mise en œuvre opérationnelle pour 20% d'entre elles. En effet une telle stratégie de gestion du ruissellement identifiée sur les secteurs à enjeux, leur délimitation pour la réalisation de travaux de maîtrise des eaux de ruissellement permettrait de mettre en œuvre des travaux. Les coûts des travaux des études précèdent la nature des actions potentielles à envisager pour construire ces stratégies de gestion du risque de ruissellement, qui vont de la réduction de l'aléa (écranement amont, déviation) à la réduction ou l'adaptation des enjeux (suppression d'enjeux trop exposés, mesures de mitigations,...).</p>									
Indicateurs / Résultats		Échéancier de réalisation							
		Total		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Etudes		-€		0€	0€	0€	0€	0€	0€
Travaux		-€		0€	0€	0€	0€	0€	0€
Autres		-€		0€	0€	0€	0€	0€	0€
Coût global estimatif		-€		HT					
				Financement prévisionnel					
				Etat		Région		SDH	
								Autre	
								2025	
								-€	

Intitulé		Etudes opérationnelles et réglementaires pour la mise en place du schéma de réduction des inondations par l'Arège et le Saint Victor à Villeneuve les Béziers		Fiche n°		6-7																										
Axe PAPI		0 Gestion des écoulements		Maître d'ouvrage de l'opération		Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée																										
Territoire concerné		Orb avrè		Lien PGRI																												
Principaux lieux SLGR)		<p>1 - Améliorer la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques</p> <p>2.2 Définir la mise des éléments structurels dans la dynamique des phénomènes à risque</p> <p>2.2.1 Evaluer la rôle de certains ouvrages, leur suppression ou leur maintien, au sein du TRI comme cas-cas</p>		Description de l'action		<p>4ME observées sur 2019</p> <p>Comparaison ZI observée/calculée</p>																										
Grands objectifs		<p>1 - Améliorer la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques</p> <p>2.2 Définir la mise des éléments structurels dans la dynamique des phénomènes à risque</p> <p>2.2.1 Evaluer la rôle de certains ouvrages, leur suppression ou leur maintien, au sein du TRI comme cas-cas</p>		<p>D-1-4 Contribuer à la sécurité des zones protégées</p> <p>D-1-3 Développer les actions de réduction de la vulnérabilité des enjeux</p>																												
Objectif 1				<p>Le fonctionnement hydraulique y est fortement contraint par une série d'infrastructures, définies en amont du nœud, mais dont les franchissements sont limitants au regard des débits et volumes générés par les impluviums amont. De plus l'existence de ces écoulements, la plaine de l'Orb, se caractérise par son absence de pente, défavorable à l'écoulement, et un réseau hydrographique pouvant lui-même être affecté lors d'épisodes pluvieux localisés, même indépendamment d'une crue de l'Orb.</p>																												
Objectif 2				<p>La complexité du fonctionnement hydraulique de la zone est telle qu'aucune solution technique ne permettrait de s'affranchir de la contrainte inondation. Néanmoins, la mise en place de mesures complémentaires peut permettre de réduire le risque d'inondation pour les quartiers situés en amont de la commune de Libran à donc engagé une étude permettant de tester et combiner différentes stratégies pour définir un scénario réaliste mobilisant les leviers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la capacité de rétention amont pour réduire les flux convergents en amont de la voie ferrée</li> <li>- Améliorer l'évacuation des eaux vers la plaine de l'Orb : entretien de l'ensemble des ouvrages de drainage existants, évolution de leur capacité le cas échéant, aménagements nouveaux pour éviter les écoulements de surface vers la plaine</li> <li>- Sécuriser les ouvrages en amont pour éviter le risque de brèche</li> <li>- Sécuriser la gestion de crise (instrumentation du bassin du Caplaco, automatisation de la manœuvre des écluses ?)</li> <li>- Réduire la vulnérabilité du bâti exposé, par l'analyse des bassins en diagnostics individuels, pour programmer la mise en œuvre des diagnostics et des travaux d'adaptation du bâti (paradeaux, désaffectation...)</li> </ul> <p>Une approche concertée au sein d'un comité de pilotage réunissant l'ensemble des parties prenantes du projet (ASF, VNF, SINC, CABM, Communs, EPTB d'arrondissement. La complexité hydraulique de ce secteur urbain est telle que le niveau de protection réalisé est inférieur à la situation actuelle, avec des aménagements lourds (transparence hydraulique). Le coût du 20 octobre 2023 a permis de retenir un des scénarios de transparence hydraulique, le scénario n°3, qui organise la gestion des écoulements non pris en charge par le rec d'Arège via un chemin en amont d'été zone urbanisée. Ce scénario a été préféré à un scénario de recalibrage de l'intégralité du linéaire en particulier en raison d'un coût moindre pour une efficacité équivalente, d'un impact foncier moindre sur le bâti et de la possibilité d'une mise en œuvre progressive permettant d'atteindre une amélioration plus rapidement (objectif décennal avec la mise en œuvre d'actions d'amélioration de l'existant (scénario 1), puis obtention d'un niveau de protection trentennal à l'achèvement de l'intégralité de l'ouvrage).</p> <p>Le PAPI 2024-2029 permettra de réaliser les investigations complémentaires, études de maîtrise d'œuvre (dont études hydrauliques détaillées des ouvrages et Analyses Multi Critères), études réglementaires à mener en préalable aux travaux pour évaluer l'intégralité du scénario retenu, avec comme objectif de finaliser les travaux en 2030 dans le cadre d'un prochain PAPI (concours 30 ans). A l'issue des premières études (AVP, AMIC et dossier réglementaire), et sous réserve d'une AMIC positive, le CABM maître d'ouvrage de l'opération engagera les travaux sous le scénario 1 permettant une amélioration progressive de la situation pour obtenir un niveau de protection décennal. Des 2024, les opérations de curage des siphons sous le canal du Mill et du bassin du Caplaco, consistant en des travaux seront réalisées par anticipation.</p>																												
Indicateurs/ Résultats				Echéancier de réalisation																												
Investigations complémentaires et Inventaires 4 saisons et AMC		480 000 €		<table border="1"> <tr> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> <tr> <td>Etudes</td> <td>440 000 €</td> <td>220 000 €</td> <td>500 000 €</td> <td>650 000 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>500 000 €</td> <td>2 000 000 €</td> <td>2 000 000 €</td> <td>2 848 000 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td><b>Totaux</b></td> <td><b>940 000 €</b></td> <td><b>2 220 000 €</b></td> <td><b>2 500 000 €</b></td> <td><b>3 498 000 €</b></td> </tr> </table>		2024	2025	2027	2028	2029	Etudes	440 000 €	220 000 €	500 000 €	650 000 €	Travaux	500 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 848 000 €	Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>Totaux</b>	<b>940 000 €</b>	<b>2 220 000 €</b>	<b>2 500 000 €</b>	<b>3 498 000 €</b>		
2024	2025	2027	2028	2029																												
Etudes	440 000 €	220 000 €	500 000 €	650 000 €																												
Travaux	500 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 848 000 €																												
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €																												
<b>Totaux</b>	<b>940 000 €</b>	<b>2 220 000 €</b>	<b>2 500 000 €</b>	<b>3 498 000 €</b>																												
Dossiers réglementaires et Inventaires 4 saisons		220 000 €																														
Investigations complémentaires niveau PRO (géotechnique, architecture périmètre...) puis PRO et maîtrise d'œuvre travaux.		1 180 000 €																														
Travaux de rétablissement des caractéristiques initiales des ouvrages (curage des siphons sous le canal du Mill et des dépôts dans le bassin du Caplaco) 2024		500 000 €																														
Mise en œuvre des travaux du scénario 1 sous réserve de la validation par une AMC en 2024-2025 : 8 848 000 euros		8 848 000 €																														
Coût global estimatif		11 208 000 € HT		Financement prévisionnel																												
				Etat (Etat)		40%																										
				Eur (Eur)		20%																										
				Eur (Eur)		20%																										
				Autr (Autr)		20%																										
				Total		2 241 800 €																										



Initiative		Régularisation des ouvrages littoraux entrant dans le cadre de la compétence gemapi		Fiche n°		7-1																																				
Axe PAPI		7 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques		Maître d'ouvrage de l'opération		Etablissement Public Territorial de Bassin Orb-Libron																																				
Territoire concerné		Littoral		Lien PGRI		D.2-11																																				
Principaux liens (SGRI)		<p>4 - Développer la compétence sur les plaines/inondations et les risques d'inondation</p> <p>4.1 Réviser le schéma de gestion des ouvrages</p> <p>4.1.1 Faire émerger une gouvernance pour favoriser les synergies dans la gestion des risques d'inondations et littoraux</p>		<p>0.1 Mettre en œuvre et pérenniser la politique du PAPI dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)</p> <p>0.2-0.3 Favoriser la synergie entre les politiques locales de gestion du risque inondation et les stratégies de gestion du risque de submersion</p> <p>0.4-0.5 Stimuler dans les instances de gouvernance des projets d'aménagement du territoire et des projets d'acquisition du littoral aux fins</p>																																						
Description de l'action		<p>La mise en place de la compétence GEMAPI a permis d'améliorer le fonctionnement des ouvrages de protection contre les inondations. Sur le littoral cette notion de protection contre les inondations prend un sens élargi aussi bien aux effets de la submersion marine que de l'érosion du trait de côte. Les éléments présents sur le littoral susceptibles d'impacter la submersion marine ou l'érosion sont nombreux qu'il s'agisse d'ouvrages en dur ou d'espaces naturels comme les coteaux dunaires. Dans le cadre du PAPI d'intention un travail important d'analyse de leur rôle a pu être mené à l'échelle de gestion pertinente, à savoir le cadre sédimentaire afin de définir leur intérêt 4-4-vis de la compétence GEMAPI et les modalités de prise en charge de cette compétence pour ces ouvrages : régularisation administrative, travaux de confortement voire de suppression. L'étude portée par l'EPTB Orb Libron pour la compétence GEMAPI a permis en 2022 de définir les ouvrages de confortement, de définir pour chacun des EPCI, les ouvrages littoraux nécessaires à l'exercice de la compétence Gemapi ainsi qu'une proposition de programmation pluriannuelle de travaux.</p> <p>L'étude a permis de conclure qu'aucun ouvrage n'assure de protection contre la submersion marine et d'identifier les ouvrages dont la régularisation administrative doit être réalisée pour permettre au Gemapien d'exercer pleinement la compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Domitienne (commune de Ventres) : Altéruateur boudin géotextile, Butée de pied en enrochement</li> <li>- CABM (commune de Vaires) : Jetées de l'Orb dans le périmètre de la concession portuaire, 13 Brise Lames + 1 épis</li> <li>- CAHM (commune de Vies) : Jetée Libron, Ardallion, 3 Brise Lames + 9 épis (commune d'Agde) : Jetées de l'Héraut, Jetées portuaires, 22 Brise Lames et 14 épis</li> </ul> <p>La précision de régularisation administrative doit permettre d'assurer un transfert de gestionnaire d'ouvrage si l'ouvrage dispose d'un titre d'occupation ou d'un titre public maritime en règle, de régulariser la situation administrative de l'ouvrage si ce n'est pas le cas (titre arrivé à échéance) mais aussi de préciser les différentes fondations et responsabilités associées pour des ouvrages ayant des vocations multiples (littoral, érosion, portuaire...). De la même manière, une clarification juridique au cadre des interventions des Gemapiens sur les cordons dunaires sera réalisée.</p> <p>Cette étude, à l'issue de la précédente, sera portée par l'EPTB Orb Libron pour le compte des trois EPCI concernés en 2024, dans un esprit de mutualisation. Si son objectif est de permettre l'intervention du Gemapien sur des ouvrages de sa responsabilité, cette démarche ne préjuge en rien du contenu de la Stratégie de Gestion Intégrée du Trait de Côte à laquelle elle contribue (cf fiche action n°17) et n'implique pas d'obligation de maintien des ouvrages concernés.</p>																																								
Indicateurs / Remarques		<p>Coût global estimatif : -€</p>																																								
Décomposition du prix		<p>Analyse juridique et mise à jour des titres ou convention - 50 000 euros pour mémoire.</p>																																								
Echéancier de réalisation		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td><b>Totaux</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> <td><b>0 €</b></td> </tr> </tbody> </table>							2024	2025	2026	2027	2028	2029	Etudes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>Totaux</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																				
Etudes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Travaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
<b>Totaux</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>																																				
Financement prévisionnel		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Etat (Région)</th> <th>Equipe</th> <th>CD 34</th> <th>Autres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Financer</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td><b>100%</b></td> </tr> </tbody> </table>							Etat (Région)	Equipe	CD 34	Autres	Financer					<b>Total</b>				<b>100%</b>																				
	Etat (Région)	Equipe	CD 34	Autres																																						
Financer																																										
<b>Total</b>				<b>100%</b>																																						



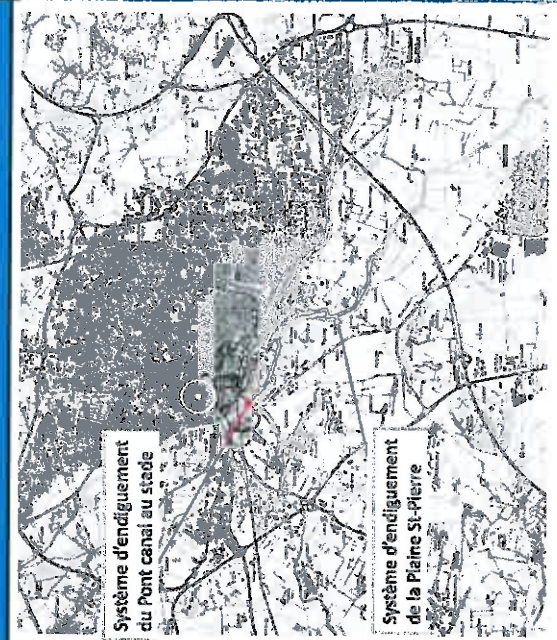
Intitulé		Etudes et travaux d'augmentation du niveau de protection sur les digues régulières de Béziers		Fiche n°		7-2	
Axe PAPI		7		Gestion des ouvrages de protection hydrauliques		Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	
Territoire concerné		Orb ausi		Lien PGRI		Maitre d'ouvrage de l'opération	
Principaux liens SLGRI		<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter la largeur des protections comprises aux jonctions ou lors de changements de direction des digues existantes</li> </ul>		Principaux liens SAGE		Orb-Libron	
Objectif 1		D-1-4 Contribuer à la sécurité des zones protégées		Lien PGRI			
Objectif 2							

**Description de l'action**

La mise en place de la compétence GEMAPI a constitué l'occasion de parfaire la connaissance du fonctionnement des ouvrages de protection contre les inondations. A ce titre, dans le cadre du PAP1 d'intérêt commun certains des ouvrages de protection existants ont fait l'objet de complément d'études en vue de leur classement en système d'endiguement. C'est notamment le cas de deux ouvrages situés sur la commune de Béziers classés "Digues" par l'Etat en 2013 (catégorie C):

- Le système d'endiguement du Pont Canal au Stade, situé en rive gauche de l'Orb en traversée de Béziers. Dans le cadre de la régularisation de cet ouvrage, une VTA, un diagnostic approfondi et une EDD ont permis de mettre en évidence que la stabilité de l'ouvrage n'était pas justifiable en tout point pour les niveaux de protection déclarés dans l'autorisation initiale de la digue, correspondant à une crue quinquennale de l'Orb. En conséquence, la régularisation a été demandée en abaissant le niveau de protection de l'ouvrage pour aboutir à une probabilité de rupture inférieure à 5%, qui correspond à une période de retour comprise entre deux et cinq ans.
- La digue de la Plaine Saint Pierre, située en rive gauche de l'Orb entre l'embouchure du Gergalhan et le moulin St Pierre. Cette digue agricole jusqu'ici sous gestion de l'ASA de la Plaine St Pierre, a également pu être diagnostiquée dans le cadre du dossier de régularisation en système d'endiguement. Les études ont permis de mettre en évidence que la stabilité de l'ouvrage n'était pas justifiable en tout point pour les niveaux de protection déclarés dans l'autorisation initiale de la digue, correspondant à une crue décennale de l'Orb. En conséquence, la régularisation a été demandée en abaissant le niveau de protection de l'ouvrage pour aboutir à une probabilité de rupture inférieure à 5%, qui correspond à une période de retour comprise entre deux et cinq ans.

Préalablement au dépôt des dossiers de régularisation (juin 2023) la CABM en concertation avec les services de l'Etat, a fait part de son souhait de poursuivre les études de dimensionnement de ces ouvrages pour permettre d'améliorer leur niveau de protection et revenir à minima aux niveaux de protection antérieurs. A l'issue de ces études et des compléments réglementaires, les travaux nécessaires pourront être engagés.



Indicateurs / Remarques									
Decomposition du prix									
Etudes préables (digue du Pont Canal au stade)		150 000 €							
Etudes préables (digue Plaine Saint Pierre)		150 000 €							
Travaux digue du Pont Canal au stade (source PRO Gazdesu 2023)		1 800 000 €							
Travaux digue Plaine Saint Pierre (source ISL 2023)		2 000 000 €							
		-							
		-							
Echancier de réalisation									
Etudes		300 000 €		2024		2025		2026	
Travaux		1 800 000 €		0 €		150 000 €		0 €	
Autres		-		800 000 €		2 000 000 €		0 €	
Total		2 100 000 €		800 000 €		2 000 000 €		0 €	
Coût global HT		4 100 000 €							
Financement prévisionnel									
Etat (SAM)		40%		5%		20%		Aush.	
Etat (SAM)		1 640 000 €		61 600 €		820 000 €		820 000 €	





Intitulé		Amenagement de la digue de Villeneuve les Béziers		Fiche n°		7-4																																				
Axe PAPI		7		Maitre d'ouvrage de l'opération		Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée																																				
Territoire concerné		Orb avel		Linh PGRI																																						
Principaux liens SLEPH		<p>Grand objectif</p> <p>Objectif 1</p> <p>Objectif 2</p>		Principaux liens SAGE		Orb-Libras																																				
Description de l'action		<p>La protection de Villeneuve-Béziers contre les crues continues de l'Orb fait partie des actions du Schéma de protection de la basse vallée de l'Orb validé en 2002 et progressivement mis en œuvre dans les PAPI successifs. Il s'agit de protéger l'intégrité de la zone récemment urbanisée de Villeneuve les Béziers d'une crue centennale de l'Orb. Le PAPI d'intention 2020-2023 a ainsi permis d'engager les démarches nécessaires avant la réalisation des travaux qui comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La création d'une digue étanche et dimensionnée de telle sorte qu'elle soit maintenable pour la crue de référence. Cette digue sera protégée contre la rupture au-delà de la crue centennale par la mise en place de déversoirs de sécurité.</li> <li>- La pose de balisageur amovibles pour assurer l'étiage de la protection au niveau des axes de communications importants.</li> <li>- La création d'un bassin d'orage pour recueillir le pluviol en cas de concomitance avec la crue de l'Orb.</li> <li>- La création d'un bassin de rétention avec un déversoir sur le canal du midi pour ralentir le surverse incontrôlée de ce dernier vers la rive droite, en cas d'intrusion des eaux de l'Orb plus en amont.</li> </ul> <p>Les principales étapes de mise en œuvre de l'opération sont désormais les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des missions complémentaires (topographiques et géométriques) et cadrage architectural (ABF) 2023</li> <li>- Fourniture du PRO 1er trimestre 2024</li> <li>- Réalisation des dossiers réglementaires (DUP, DGS, Natura 2000, Cas par cas, Etude de danger...) 1er semestre 2024</li> <li>- Procédure réglementaire du 2nd semestre 2024 à fin 2025</li> <li>- Consultation des entreprises novembre 2025 - mars 2026</li> <li>- Démarrage des travaux juin 2026</li> </ul> <p>Les analyses préliminaires ayant été financées dans le cadre du PAPI d'intention, seule la phase travaux (incluant d'éventuels travaux) fait l'objet de la présente fiche d'action. Le montant affiché à ce stade correspond à celui défini à l'avant-projet, actualisé pour intégrer l'évolution des prix.</p>																																								
Indicateurs / Remarques		<p>D-1-4 Contribuer à la sécurité des zones protégées</p>		<p>250 000 €</p> <p>4 500 000 €</p>		<p>4 750 000 € HT</p>																																				
Décomposition du prix		<p>250 000 €</p> <p>4 500 000 €</p>		<p>4 750 000 € HT</p>		<p>4 750 000 € HT</p>																																				
Maitrise d'œuvre phase travaux		250 000 €		<p>Études 250 000 €</p> <p>Travaux 4 500 000 €</p> <p>Autres 0 €</p>		<p>Éthéancier de réalisation</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Totaux</td> <td>250 000 €</td> <td>0 €</td> <td>250 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Études</td> <td>250 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>4 500 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> </tbody> </table>			2024	2025	2026	2027	2028	2029	Totaux	250 000 €	0 €	250 000 €	0 €	0 €	0 €	Études	250 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Travaux	0 €	0 €	4 500 000 €	0 €	0 €	0 €	Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																				
Totaux	250 000 €	0 €	250 000 €	0 €	0 €	0 €																																				
Études	250 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Travaux	0 €	0 €	4 500 000 €	0 €	0 €	0 €																																				
Autres	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Travaux d'aménagement de la digue de protection de Villeneuve les Béziers		4 500 000 €		<p>Financement prévisionnel</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Financement</th> <th>Financement</th> <th>Financement</th> <th>Financement</th> <th>Financement</th> <th>Financement</th> </tr> <tr> <th></th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Totaux</td> <td>4 500 000 €</td> <td>0 €</td> <td>4 500 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>État</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>Financement</td> <td>4 500 000 €</td> <td>0 €</td> <td>4 500 000 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> <td>0 €</td> </tr> </tbody> </table>			Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement		2024	2025	2026	2027	2028	2029	Totaux	4 500 000 €	0 €	4 500 000 €	0 €	0 €	0 €	État	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	Financement	4 500 000 €	0 €	4 500 000 €	0 €	0 €	0 €		
	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement	Financement																																				
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																																				
Totaux	4 500 000 €	0 €	4 500 000 €	0 €	0 €	0 €																																				
État	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €																																				
Financement	4 500 000 €	0 €	4 500 000 €	0 €	0 €	0 €																																				
Coût global estimatif		4 750 000 € HT		<p>1 500 000 €</p> <p>850 000 €</p> <p>650 000 €</p>		<p>1 000 000 €</p> <p>20%</p> <p>20%</p> <p>20%</p> <p>20%</p> <p>20%</p> <p>950 000 €</p> <p>950 000 €</p>																																				



